



LIVRET DU BOURSIER 2011-2012



VOTRE PLANNING

Nous ne saurions trop insister sur l'importance de la planification. Ce tableau vous fournit tous les renseignements sur vos responsabilités et les échéances. Les détails vous sont fournis dans le livret. Les dates fournies peuvent varier selon les types de bourses, mais en général vous donnent une bonne idée des délais. Il vous est fortement suggéré de vous y référer le plus souvent possible afin de vérifier que vous avez bien fourni les documents requis avant les dates limites.

Il est conseillé de se servir de ce planning pour noter chaque étape franchie.

<p>Avant le 1^{er} février 2011 ou comme indiqué ci-dessous</p> <p>— Formulaire d'acceptation (avant le 1^{er} février)</p> <p>— Fiche <i>Pour mieux vous connaître/demande d'hébergement</i> (avant le 1^{er} février)</p> <p>— Liste d'établissements de remplacement (avant le 1^{er} février)</p>	<p>9 mois avant votre départ</p>	<p>5 mois avant votre départ</p> <p>— Scores du test linguistique</p> <p>— Étudiants chercheurs envoient un projet et un budget à la Fondation</p>	<p>2 mois avant votre départ</p> <p>— Lettre d'admission ou formulaire (étudiants chercheurs)</p> <p>— Certificat médical</p> <p>— Attestation d'assurance</p> <p>— Réservations (Bourses d'un an/stages linguistiques)</p> <p>— Copie du passeport et du visa</p>	<p>1 mois avant votre départ</p>	<p>2 mois après la rentrée</p> <p>— Liste des exposés</p> <p>— Premier rapport et confirmation des coûts</p>	<p>8 mois après la rentrée</p> <p>— Rapport final et évaluation un mois avant la fin des études</p>	<p>À votre retour</p>
<p>DOCUMENTS À FOURNIR</p>							
<p>RESPONSABILITÉS</p> <p>— Lire le <i>Livret du boursier</i></p> <p>— S'occuper des formalités d'admission</p>	<p>Passer les tests de langues</p> <p>— Planification des exposés à effectuer avant le départ</p> <p>— Demande d'admission dans les universités de remplacement</p>	<p>— Se procurer objets, diapos, etc. pour vos exposés à l'étranger</p>	<p>— Formulaire</p> <p>— Informations bancaires pour les virements (le cas échéant)</p> <p>— Contacter le conseiller rotarien d'accueil</p>	<p>— Demander à être accueilli à votre arrivée</p> <p>— Finaliser votre logement</p> <p>— Derniers exposés dans le district parrain</p>	<p>Planification des exposés dans le district d'accueil</p>	<p>— Effectuer les discours dans le district d'accueil</p>	<p>— Remercier le district parrain en effectuant des exposés</p>
<p>•..... Assister à l'orientation obligatoire.....•</p>							

SOMMAIRE

Introduction	
Objectifs	1
Le livret du boursier	2
Votre correspondant à la Fondation	3
Le kit du boursier	3
I Vos responsabilités	5
Conseillers rotariens	6
Responsabilités des étudiants	7
Bourses commémoratives et perpétuelles	7
Sensibilisation culturelle	7
Orientation obligatoire	8
Exposés – Obligations	8
Rapports à la Fondation	8
Votre mission d’ambassadeur de bonne volonté	10
Activités rotariennes des étudiants	11
Anciens boursiers célèbres	12
II Préparatifs	13
Votre établissement d’études	14
Établissements supplémentaires	17
Demande de transfert	18
Début et fin de séjour	18
Report de la bourse	19
Prolongement du séjour	20
Domaines spécialisés	20
Aptitudes linguistiques et formation	21

III Pièces et documents à fournir	25
1. Contrat d'acceptation	26
2. Fiche <i>Pour mieux vous connaître/Demande d'hébergement</i>	26
3. Test linguistique	27
4. Inscription et admission	27
5. Certificat médical	27
6. Attestation d'assurance	27
7. Photocopie du passeport	28
8. Photocopie du visa d'étudiant	28
9. Procédures de réservation : 3 options	29
10. Itinéraire de voyage	29
11. Informations bancaires pour les virements	29
IV Procédures de réservation	31
Frais couverts par la bourse	32
Options	32
Option 1 – Achat du billet par le RITS (voir en annexe)	33
Option 2 – Achat du billet par l'étudiant (voir en annexe)	34
Option 3 – Déclaration de non utilisation du RITS	35
Quand entamer les préparatifs ?	36
Choisir ses dates de départ et de retour	36
En cas de problèmes	37
Agences de voyage approuvées par le RITS	38
V Finances	39
Durée de la bourse	40
Montant de la bourse	40
Calcul du montant des bourses	41
Paiement de la bourse	42
Annexes	43

INTRODUCTION

Les Rotariens de votre région vous ont choisi en raison de vos qualifications et de votre potentiel à représenter votre pays et le Rotary en tant qu'ambassadeur de bonne volonté. Comme vous le savez sans doute déjà, les bourses de la Fondation sont financées par la générosité des Rotariens de votre région, voire, dans le cas d'un don de bourse, des Rotariens d'une autre région, d'un autre pays.

L'objectif de ce programme est de promouvoir la compréhension et la bonne volonté entre pays. Vos responsabilités d'ambassadeur de bonne volonté et académiques sont tout aussi importantes. Il faut savoir cependant qu'il est souvent difficile d'obtenir un diplôme ou un certificat en un an, surtout avec des systèmes universitaires offrant rarement des équivalences.

Les étudiants bénéficiant d'une bourse du Rotary assurent le lien entre leur pays et leur pays d'accueil. Au contact des Rotariens de votre région et du pays où vous vous rendez, vous avez la possibilité de vous impliquer dans la collectivité afin de répondre aux besoins. La Fondation Rotary vous met au défi de vivre son idéal international de servir autrui. Nos services fourniront les ressources nécessaires, mais c'est à vous de les mettre à profit afin de profiter au maximum de vos études à l'étranger.

OBJECTIFS

Le fait d'avoir sur place les Rotariens prêts à vous accueillir, à vous faire découvrir leur région et à vous écouter est l'atout majeur des bourses du Rotary par rapport à d'autres programmes.

*– Filipa Neto Marques
Boursière portugaise
aux États-Unis*

Le programme des bourses d'études de la Fondation s'inscrit dans la mission de la Fondation qui est d'œuvrer dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la lutte contre la pauvreté. Pendant leur séjour à l'étranger, les boursiers ont pour mission d'être de véritables « ambassadeurs de bonne volonté » du Rotary et de leur pays.

La Fondation Rotary s'est fixé comme objectifs de :

- Favoriser la compréhension et le respect des différences culturelles (rôle d'ambassadeur de bonne volonté du boursier).
- Inculquer l'idéal rotarien « Servir d'abord » en faisant participer l'étudiant aux actions des clubs ou districts.
- Développer le sens des responsabilités envers la collectivité.
- Former des décideurs intéressés par l'humanitaire.
- Avoir un impact global par une répartition géographique équilibrée des étudiants.
- Former des liens durables entre le Rotary et les étudiants.

Les boursiers doivent se consacrer à leurs études, sans oublier d'établir des liens entre les deux pays et de prendre le temps de vivre une expérience unique tout en découvrant un réseau mondial de plus d'un million de Rotariens et les possibilités offertes par la Fondation.

LE LIVRET DU BOURSIER

Ce livret contient toutes les informations essentielles concernant les préparatifs, les documents à fournir, les responsabilités, avant, pendant et après votre séjour à l'étranger. Vous y trouverez réponse à vos questions. Il est conseillé d'en prendre connaissance le plus rapidement possible et de s'y référer souvent. Surtout ne pas oublier de l'emporter, car il vous sera utile pendant votre séjour à l'étranger.

Responsabilités de l'étudiant avant le départ :

- Obtenir l'admission dans l'établissement désigné
- Obtenir un logement
- Obtenir une couverture d'assurance adéquate
- Effectuer ses réservations
- Obtenir un passeport et un visa
- Passer le test linguistique (le cas échéant)
- Fournir tous les documents requis (voir Section 3)



Ce livret contient des renseignements sur les conseillers, les rapports à fournir, les exposés à effectuer et le rôle des étudiants à leur retour. Si toutefois après lecture de chaque section, vous avez des questions ou un problème, n'hésitez jamais à contacter votre correspondant à la Fondation.

Note : Ce livret étant publié une année à l'avance, certaines informations sont appelées à changer et les administrateurs de la Fondation se réservent le droit d'effectuer des modifications, le cas échéant.

VOTRE CORRESPONDANT À LA FONDATION

L'équipe de la Fondation est là pour vous aider dans vos démarches. Nos services sont situés au siège du Rotary à Evanston (Illinois). Vous pouvez contacter le correspondant chargé de votre dossier, par e-mail, fax, courrier, téléphone (la Fondation Rotary n'accepte d'appels en PCV qu'en cas d'urgence). N'oubliez pas d'adresser toutes vos communications à l'attention de votre correspondant à la Fondation. Notre volume de courrier ne nous permet pas d'envoyer d'accusés de réception. Donnez-nous suffisamment de temps pour traiter votre demande avant d'appeler nos services pour vous renseigner. L'e-mail est la forme de communication la plus simple et rapide. Il est

nécessaire d'obtenir, avant votre départ, une adresse e-mail accessible par l'Internet afin de faciliter les échanges électroniques avec votre correspondant. N'oubliez cependant pas qu'un correspondant s'occupe en moyenne de 150 boursiers, outre ses contacts avec les Rotariens et les établissements universitaires et de langues.

La charge de dossiers est répartie en fonction des établissements et non des étudiants. Ainsi, il se peut très bien qu'un transfert d'établissement se traduise aussi par un transfert de votre dossier à un autre correspondant.

LE KIT DU BOURSIER

Les étudiants reçoivent en février 2011 un dossier contenant, en plus du lien où trouver le *Livret du boursier* sur le site du Rotary :

- Les coordonnées du correspondant à la Fondation
- Les coordonnées du responsable chargé de trouver un conseiller rotarien sur place
- Le formulaire d'acceptation (à renvoyer par fax ou e-mail à votre correspondant avant le 1^{er} février 2011)
- Des renseignements sur le pays de destination (envoi par e-mail)
- Des renseignements concernant l'assurance
- Une liste des boursiers de l'année dernière ayant étudié dans la même région.

Il se peut que vous receviez des informations supplémentaires en fonction de votre domaine ou pays d'études. Il vous est demandé de prendre connaissance de tous les documents contenus dans votre pochette.

1 VOS RESPONSABILITÉS





Chaque boursier a deux conseillers rotariens : un nommé par le district qui le parraine et l'autre sur place à l'étranger. Élément clé du programme, cet arrangement permet aux étudiants et aux Rotariens de profiter au maximum du séjour.

CONSEILLERS ROTARIENS

CONSEILLER PARRAIN

- Dès réception de ses coordonnées, prendre rendez-vous.

- Vous aurez l'occasion de vous rencontrer plusieurs fois afin de discuter des idéaux et des buts de la Fondation et du Rotary International ; c'est lui qui vous aidera à réunir la documentation nécessaire à la préparation des exposés à effectuer pour le Rotary.
- Il vous fera inviter à des réunions et rencontres du Rotary avant votre départ.
- Il vous expliquera les modalités financières de la bourse.

Attention, c'est à vous de maintenir le contact avec lui avant, pendant et après votre séjour à l'étranger.

- Vous devrez lui envoyer vos coordonnées (y compris un numéro de fax et une adresse e-mail) ainsi qu'au club et au district qui ont parrainé votre candidature. Cela fait partie des conditions listées dans votre lettre d'acceptation. À partir du moment où vous la signez, vous vous engagez légalement à le faire.
- À votre retour, vous prendrez contact avec lui au sujet des exposés que vous devez effectuer dans les clubs ou autres associations.

CONSEILLER À L'ÉTRANGER

Avant l'arrivée du boursier, les Rotariens du district d'accueil lui assignent un conseiller. En attendant de recevoir ses coordonnées, adressez-vous au Rotarien dont le nom figure dans la lettre accompagnant ce dossier d'information. Vous devriez recevoir plus tard le nom du club qui vous accueille ainsi que le nom du conseiller sur place. La sélection se fait en principe en juillet.

- Dès que vous recevez les coordonnées de votre conseiller sur place, adressez-lui une lettre en y joignant une photo récente.
- Les conseillers accueillent parfois les boursiers à l'aéroport. Il vous faudra lui envoyer votre date et heure d'arrivée le plus tôt possible afin de lui permettre de s'organiser.
- Les conseillers reçoivent habituellement le premier paiement de la bourse.
- Ils aident les étudiants à ouvrir un compte en banque, le cas échéant.
- C'est à lui que vous vous adresserez pour participer aux actions du Rotary, remplir vos engagements auprès des clubs, etc. Vous pouvez lui demander de vous envoyer le bulletin du district et celui de son club.
- Ils se chargent d'inviter les conseillers académiques aux réunions des clubs.
- Les étudiants accompagnés par un conjoint/enfants devront en aviser leur conseiller immédiatement. Il faut savoir que, si les conseillers ne sont pas tenus d'aider les étudiants à trouver un logement, certains sont parfois en mesure de les aider.

RESPONSABILITÉS DES ÉTUDIANTS

En tant que boursier de la Fondation Rotary, vous êtes un ambassadeur de bonne volonté et vous voyagez au nom du Rotary. Votre attitude doit par conséquent contribuer à donner une bonne opinion de votre pays et de la Fondation. Émettez vos opinions avec circonspection sur toute question d'ordre politique, racial ou religieux.

N'oubliez pas d'informer vos parrains et la Fondation de votre adresse, adresse électronique, numéros de téléphone et de fax. Votre bourse peut être révoquée si la Fondation ne parvient pas à garder le contact avec vous.

La possibilité d'avoir un impact à l'autre bout de la planète par le biais du réseau du Rotary a été une expérience transformatrice.

*– Margaret McLeod
Boursière américaine
en Inde*

BOURSES COMMÉMORATIVES ET PERPÉTUELLES

Il arrive qu'un donateur établisse une bourse perpétuelle. Il s'agit d'un don important à la Fondation Rotary qui est investi et dont les revenus financiers, quand ils ont atteint un niveau suffisant, permettent le financement d'une bourse.

Les bourses commémoratives sont le fruit d'un don fait à la Fondation qui est immédiatement utilisé pour financer un cycle d'études.

Dans les deux cas, les boursiers sont sélectionnés par les responsables de district et non par les donateurs. Si vous avez été sélectionné pour bénéficier d'une de ces bourses, votre district parrain vous avertira. Vous aurez quelques obligations supplémentaires comme rédiger une lettre de remerciements au donateur et une lettre de suivi à la remise de votre rapport final.

Note : Si vous êtes le bénéficiaire de telles bourses, vous serez informé et contacté par votre correspondant à la Fondation pour plus d'instructions.

SENSIBILISATION CULTURELLE



La culture définit la façon de percevoir le monde ; les codes vestimentaires, l'alimentation, les relations personnelles, la religion, le gouvernement et le système juridique forment un tout. Il est normal d'éprouver un choc culturel lorsque l'on se rend dans un pays étranger ; pour en atténuer les effets, il est important de s'informer et de garder l'esprit ouvert. Les livres et les films peuvent être utiles, bien que parfois ils donnent une vision trop idéalisée d'un pays. Le mieux est de s'adresser directement à des citoyens du pays concerné ou encore aux conseillers rotariens.

Les différences et similarités varient d'un pays à l'autre. Un Occidental s'attend à se sentir dépaysé au Japon par exemple. Mais il faut en définitive s'attendre à des différences avec tous les pays, même ceux proches du sien du point de vue historique. Il est recommandé de connaître les coutumes d'un pays et de les respecter. Ces différences culturelles sont sources de stress même si certaines situations peuvent paraître cocasses. La préparation du séjour et les mois passés à l'étranger favorisent une meilleure connaissance de soi et une ouverture d'esprit, deux atouts précieux.

Il arrive qu'un boursier se trouve dans une situation dangereuse ou ambiguë. Il ne faut jamais hésiter à contacter immédiatement votre conseiller ou tout autre Rotarien sur place. Si personne n'est disponible, le boursier doit s'adresser à son correspondant à la Fondation qui fera de son mieux pour résoudre le problème.

ORIENTATION OBLIGATOIRE

Tous les étudiants récipiendaires d'une bourse du Rotary doivent assister au séminaire d'orientation organisé au niveau régional/multidistrict (ou par leur club ou district parrain) avec au programme une formation sur les exposés. Votre bourse peut couvrir une partie de vos frais de participation. Vous pourrez vous rembourser sur le premier versement que vous recevrez avant le début de votre bourse. Pour en savoir plus, consulter le site : www.rotary.org/fr/StudentsAndYouth/EducationalPrograms/AmbassadorialScholarships/Pages/About.aspx.

Ne pas participer à ce séminaire d'orientation peut entraîner la révocation de votre bourse.

EXPOSÉS – OBLIGATIONS

Vous devez effectuer :

- Au moins un exposé dans un Rotary club **avant le départ pour l'étranger**.
- 10-15 exposés à des réunions du Rotary ou autres **au cours du séjour** dont au moins 3 doivent être effectués et 3 prévus avant la soumission du premier rapport.
- Et un minimum de 8 exposés dans le cadre du Rotary ou autre **durant l'année suivant le retour**.

Ces exposés permettent de partager avec un auditoire son expérience et de se faire connaître ainsi que son pays. Nous vous fournissons une liste de conseils en annexe.

RAPPORTS À LA FONDATION

Ces rapports tiennent la Fondation et les districts parrain et d'accueil au courant de vos activités dans le cadre de votre mission d'ambassadeur de bonne volonté, de vos résultats universitaires et de vos observations concernant votre séjour en général.

Les rapports sont dus :

- Premier rapport dans les deux mois du début de l'année
- Rapport final un mois avant la fin de la bourse.

Les rapports doivent être soumis :

- à votre correspondant à la Fondation
- au club parrain (en principe au conseiller)
- au gouverneur du district parrain
- au gouverneur du district d'accueil.

Les coordonnées des gouverneurs se trouvent dans l'*Official Directory* dont tous les clubs ont un exemplaire. Vous pouvez aussi vous adresser à votre conseiller sur place. Ces rapports doivent être écrits dans votre langue maternelle pour les Rotariens parrains et dans la langue du pays où vous étudiez pour la Fondation et les Rotariens d'accueil.

PREMIER RAPPORT

Le contenu des rapports doit être substantiel, en principe deux pages minimum (dactylographiées-interligne simple) avec :

- Votre adresse actuelle, numéros de téléphone et de fax, et votre e-mail
- Le nom et l'adresse de votre conseiller académique
- Une description de vos activités rotariennes et d'ambassadeur de bonne volonté
- Des informations sur vos études, y compris votre adaptation et vos progrès
- Vos observations sur le pays, vos visites, séjours ou invitations chez des particuliers, sorties, etc.
- Des photos de qualité, le cas échéant.

Voir en annexe **la lettre à utiliser en couverture** de votre premier rapport.

Attention : Vous devez aussi fournir les récépissés de paiement des droits d'inscription et les deux formulaires en annexe concernant la confirmation des coûts et les exposés.

RAPPORT FINAL

Le contenu des rapports doit être substantiel, en principe deux pages minimum (dactylographiées-interligne simple) et fournir les renseignements suivants :

- Liste des cours, diplômes ou distinctions reçus
- L'établissement vous convenait-il au regard de vos études ?
- Le montant de votre bourse était-il suffisant ? (fournir des détails)
- Logement/pension
- L'influence de vos aptitudes linguistiques sur votre mission d'ambassadeur de bonne volonté
- Qualité de l'accueil reçu
- Aide fournie par vos conseillers rotariens
- Conférences et réunions rotariennes, etc. (précisez l'événement et la date)
- Autres activités civiles, professionnelles ou au sein de la collectivité
- Visites d'autres pays
- Interviews radio ou télé, articles de presse, etc.
- Participation à des actions locales pendant votre séjour
- Votre impact sur la région, le club et le district qui vous ont accueilli(e)
- Exposés, y compris dans le cadre de votre mission d'ambassadeur de bonne volonté, depuis votre retour
- Comment allez-vous continuer à favoriser l'entente mondiale et les idéaux de la Fondation et du Rotary ?
- Commentaires et suggestions sur le programme des bourses de la Fondation (généralités, fonctionnement, contact avec les clubs, etc.)
- Suggestions aux futurs récipiendaires (établissements universitaires, visa, activités d'ambassadeur de bonne volonté, logement, déplacements, voyage, etc.).

Voir en annexe **la lettre à utiliser en couverture de votre rapport final**.

Je suis satisfaite d'avoir choisi d'être bénévole dans un orphelinat de Tokyo. La société japonaise est basée sur la famille et n'offre pas de réseau de soutien aux enfants sans famille. Mon choix est en adéquation parfaite avec les buts du bénévolat rotarien.

*– Victoria McCreedy
Boursière américaine au
Japon*

VOTRE MISSION D'AMBASSADEUR DE BONNE VOLONTÉ

AVANT VOTRE DÉPART

- Assister au séminaire d'orientation obligatoire organisé par les Rotariens. Consulter la liste des séminaires d'orientation pour votre région sur : www.rotary.org/fr/StudentsAndYouth/EducationalPrograms/AmbassadorialScholarships/Pages/About.aspx.
- Assister à des réunions de clubs locaux. Faire connaissance avec les Rotariens qui vous parrainent et emporter les coordonnées de Rotariens susceptibles de vous être utiles lors de votre séjour à l'étranger.
- Assister si possible à la conférence du district.
- Ne pas oublier de prendre contact avec votre conseiller d'accueil avant votre départ ! Sans cela, il se peut que vous n'avez personne pour vous accueillir et vous aider à vous situer.
- Étudier votre pays de destination. Une bonne préparation assurera le succès de votre séjour. Des anciens boursiers peuvent vous être utiles.
- Être disponible pour les médias.

DURANT VOTRE SÉJOUR

- Fournir vos coordonnées aux club et district parrains. Il est important de les tenir au courant de vos activités et une carte ou une lettre de temps en temps seront des plus appréciées.
- Participer à des actions et activités de service du club ou district d'accueil.
- Se faire connaître des autres clubs de la région. Demander à son conseiller de prendre rendez-vous.
- Assister à la conférence du district, si possible.
- Ne pas oublier d'envoyer des remerciements. Utiliser des cartes de son pays d'origine peut être une bonne idée.
- Éviter de se présenter les mains vides.
- Ne pas passer l'année le nez dans ses livres. Vos études sont importantes certes, mais il ne faut pas négliger l'aspect culturel de votre séjour.
- Se montrer diplomate et éviter les sujets de controverse.
- Se tenir informé de l'actualité afin d'être en mesure de participer aux discussions.
- Transmettre une image positive de son pays et de sa culture.
- Découvrir la culture du pays et rencontrer le plus de monde possible. Éviter de ne fréquenter que ses compatriotes.
- Être patient : l'acclimatation peut prendre du temps.
- Ne pas rentrer dans son pays pour les Fêtes.
- Être disponible pour les médias.
- Contacter les clubs Rotaract et participer à leurs activités et actions. Les récipiendaires des bourses ont la possibilité de participer aux activités d'un club Rotaract local pendant leur année d'études. Ces clubs, parrainés par un Rotary club, s'adressent aux 18-30 ans. Pour en savoir plus, contacter la personne responsable du Rotaract au siège (☎ +1 847 866 3000 ; fax +1 847 866 6116 ; rotaract@rotary.org).

LE SÉJOUR TERMINÉ

- Répondre aux invitations des clubs, districts et autres afin de partager vos expériences à l'étranger.
- Participer à l'orientation des boursiers.
- Assister à la conférence de district et aux dîners de la Fondation.
- Participer aux activités d'anciens boursiers.
- Rester en contact avec les Rotariens et les amis que vous vous êtes faits au cours de votre séjour.
- Ne pas rapporter ce qui pourrait servir à d'autres étudiants.
- Contacter d'autres boursiers pour discuter de vos expériences à l'étranger.
- Chercher à favoriser la compréhension et la paix.
- Le retour peut être difficile. Soyez patient : se réadapter prend du temps et votre séjour à l'étranger vous a changé(e).
- Rencontrer les médias, le cas échéant.

ACTIVITÉS ROTARIENNES DES ÉTUDIANTS

Vous trouverez une description des **programmes de la Fondation** en annexe et vous pouvez consulter la publication *Action d'intérêt public - Comment monter une action* téléchargeable sur le site web du Rotary (www.rotary.org/RIdocuments/fr_pdf/605a_fr.pdf) afin d'avoir une idée des possibilités de participation aux activités du Rotary. N'hésitez pas non plus à vous renseigner auprès des Rotariens. Voici quelques exemples d'activités rotariennes des étudiants :

- *Lauren Johns* (États-Unis) a passé 10 mois comme mentor dans un centre de jeunes à Bologne (Italie). Elle a organisé des excursions, donné des cours d'anglais et transmis ses meilleures recettes de pâtisserie. Elle a également épaulé les jeunes dans leur projet de rénovation du jardin du centre en questionnant ses amis et des paysagistes locaux. Fort de ce soutien, les jeunes du centre travaillent maintenant avec le RC de Bologne Valle di Samoggia pour mettre en œuvre leurs idées.
- *Benjamin Thomas*, jeune Américain étudiant les sciences politiques à l'université du Ghana, a aidé le club Rotaract de l'université à rénover les services pédiatriques de l'hôpital, en faisant en sorte de mettre en contact son club et district parrains, et son district d'accueil pour un dossier de subvention de contrepartie. Les Rotariens sur place avec l'aide des Rotaractiens et des Interactiens ont réussi à collecter des fonds supplémentaires. Tous ces efforts ont permis de fournir 75 000 dollars à l'hôpital pour l'achat de lits, d'équipement et autres. Le club Rotaract de l'Université du Ghana a été reconnu à la convention 2002-2003 pour cette action exceptionnelle.
- *Emily Smith* (États-Unis) a préparé un diplôme de littérature française et africaine à Dakar. Accompagnée de 4 autres boursiers, elle s'est rendue chaque semaine à l'orphelinat local afin d'aider les religieuses à s'occuper des enfants. Emily et ses collègues ont présenté leur action aux Rotaractiens locaux qui ont l'intention de prendre le relais au départ des étudiants.
- *Masumi Watase*, une jeune Japonaise étudiant les relations internationales à Columbia University à New York, a lancé avec l'aide des Rotariens sur place un club Rotaract aux Nations unies. Les nouveaux Rotaractiens invitèrent un millier de lycéens à New York, leur firent visiter les Nations unies et leur donnèrent la possibilité de participer à une simulation onusienne. Elle s'investit aussi dans une autre organisation qui travaille avec les enfants de familles monoparentales, notamment dans le cadre d'une collecte de fonds visant à financer un centre aéré.

ANCIENS BOURSIERS CÉLÈBRES

Francis Moloji : Haut-commissaire de l'Afrique du Sud en Inde. En 2000, il étudia à l'Université d'Harvard.

Chiharu Sakai : En 1985, une bourse du Rotary lui permit d'étudier le piano au Conservatoire royal de musique de Bruxelles. Elle fut ensuite lauréate d'un premier prix lors du *National Power's World Piano Competition* en 1991 et reçut le prix Debussy de musique contemporaine au Portugal en 1987.

Prakas Muthuswamy : Auteur de multiples reportages dans la presse indienne, il est maintenant le correspondant principal d'*India Today*, un des magazines les plus vendus en Inde. Il fut boursier à l'université de Floride et y prépara son diplôme de journalisme dans les années 80.

Helmut Jahn : Boursier en 1966-1967 à l'*Illinois Institute de Chicago*, il est professeur à Harvard et à Yale et fait parti des architectes américains les plus influents.

Roger Ebert : Seul critique de cinéma à avoir reçu un prix Pulitzer, il étudia la littérature anglaise à l'Université du Cap (Afrique du Sud) en 1964.

Yukiko Shiratori : Boursière en 1962 au *Women's College* de l'université de Caroline du Nord, elle dirigea le cours de langue japonaise au *Japan International School* en 1983 et écrit aujourd'hui des livres de linguistique et d'éducation à l'intention d'enfants japonais vivant en Amérique centrale et du Sud.

Ricardo García Rodríguez : En 1955, il étudia le droit à l'Università degli Studi à Rome. Il occupa ensuite plusieurs fonctions importantes au sein du gouvernement chilien, particulièrement Ministre des affaires étrangères de 1987 à 1988 et est depuis 1986 membre du Rotary club de Santiago (Chili).

Sadako Ogata : Haut-commissaire des Nations Unies aux réfugiés de 1991 à 2004 et récipiendaire du Prix de la paix de Séoul en 2000 pour son travail dans les camps de réfugiés, elle fut boursière en 1951 à l'université de Georgetown (États-Unis).

Paul Volcker : Boursier en 1951 à la *London School of Economics*, il fut président du Conseil des gouverneurs du Système de réserve fédéral des États-Unis de 1979 à 1987.

Beryl Nashar : Nommée Femme de l'année par l'Association des Nations unies en 1975 pour son travail avec la Croix-Rouge et auprès d'organisations de femmes en Australie, elle reçut une bourse du Rotary en 1949 pour étudier la géologie à l'Université de Cambridge.

2 PRÉPARATIFS





Comme dans biens d'autres domaines, le succès de votre séjour à l'étranger dépend de votre capacité à planifier, à respecter les échéances et à faire preuve de souplesse face aux changements et aux défis qui ne manqueront pas de se présenter.

Dès que vous avez le nom de l'établissement, il est primordial d'entreprendre de compléter les pièces à fournir avant le départ. *Lire avec soin cette section, sur réception de votre documentation d'acceptation par e-mail.* Il est impératif de saisir immédiatement l'ensemble des procédures, car il est parfois difficile de résoudre certaines erreurs plus tard.

En apposant votre signature au contrat d'acceptation, vous vous engagez à respecter les règles et directives mises en place par les administrateurs et le personnel de la Fondation. Vous trouverez ci-après les étapes à suivre.

VOTRE ÉTABLISSEMENT D'ÉTUDES

Dans votre dossier, vous avez choisi cinq établissements et accepté de vous en remettre à la décision de la Fondation. Les administrateurs s'efforcent, dans la mesure du possible, d'envoyer les étudiants dans les établissements de leur choix. Il arrive cependant que cela soit impossible. On s'attend, d'autre part, à ce que les candidats se renseignent sur les établissements qu'ils ont listés et vérifient qu'ils correspondent à leurs capacités financières et linguistiques, et conviennent du point de vue académique.

Une fois la bourse attribuée et l'établissement d'études assigné, la liste des cinq établissements choisis au préalable dans la demande de bourse devient obsolète et ne constitue pas une liste d'établissements de remplacement où l'étudiant peut être réassigné. Pour plus de détails, consulter la section *Établissements supplémentaires*.

Dès réception des dossiers, les services de la Fondation s'occupent d'assigner les établissements selon les critères suivants.

PRIORITÉS DES ADMINISTRATEURS

Répartition géographique. La Fondation cherche à placer les étudiants dans le plus de pays et de districts possibles. Les étudiants listant un établissement dans un pays accueillant relativement peu de boursiers ont plus de chance d'être envoyé dans l'établissement de leur choix.

Les districts du Rotary. Les Rotary clubs sont regroupés en district en fonction du nombre de Rotariens, et il arrive que certains districts regroupent plusieurs pays, alors que d'autres ne contiennent qu'une seule ville. La taille et le nombre d'établissements d'un district influent sur le nombre d'étudiants qui y seront assignés.

RESTRICTIONS

Au niveau des districts

- Deux étudiants parrainés par le même district ne seront jamais assignés dans le même district, peu importe les circonstances.
- Tous les pays désignés doivent avoir un Rotary club.
- Certains districts limitent le nombre d'étudiants qu'ils désirent accueillir : la Fondation respecte leurs désirs.
- Chaque étudiant est assigné à un seul établissement pour toute la durée de son séjour sans possibilité d'en changer.
- Les étudiants doivent obligatoirement résider et étudier dans le district d'accueil où se trouve leur établissement universitaire, **sauf autorisation écrite des administrateurs de la Fondation.**

Popularité de certains districts

Les administrateurs ne peuvent absolument pas assigner un grand nombre d'étudiants dans les quelques universités prestigieuses ayant la faveur de tous, et ce pour les raisons suivantes :

- Cela serait contraire aux objectifs du programme.
- Les Rotariens de ces districts ne peuvent assumer un grand nombre d'étudiants chaque année.
- D'autres districts moins populaires ne demandent qu'à recevoir des étudiants.

Il faut savoir qu'une centaine d'étudiants listent Londres, Paris, New York et Madrid. Étant donné qu'il est difficile d'assigner un grand nombre d'étudiants dans un même district, on comprendra rapidement la difficulté.

Restrictions appliquées aux programmes du type *Study Abroad*

Ce type de programme n'est pas compatible avec les bourses de la Fondation. Il s'agit d'un programme universitaire permettant à des étudiants d'un même pays d'aller étudier à l'étranger sous la supervision d'un de leur professeurs. Les étudiants ont tendance à passer la majorité de leur temps ensemble, l'objectif n'étant pas une immersion linguistique et culturelle. En principe, l'université de l'étudiant se charge de toutes les formalités, le privant ainsi d'une expérience culturelle importante.

D'autre part, les étudiants de la Fondation doivent payer les droits directement à l'université, dans la devise qui convient. Dans le cas du *study abroad*, ce sont le plus souvent les établissements d'origine des étudiants qui reçoivent paiement, ce qui est incompatible avec le règlement de la Fondation.

Il est donc important de s'inscrire dans le bon programme. Dans le doute, vérifiez auprès de l'établissement où vous vous êtes inscrit. Une lettre d'admission mentionnant que vous avez été accepté dans un programme de *study abroad* suffit à annuler notre accord.

Restrictions en cas de séjours précédents

Notre objectif étant d'envoyer les étudiants dans un pays inconnu, les bourses ne peuvent servir à aller étudier dans un pays où l'étudiant a déjà vécu pendant 12 mois ou dans un établissement où il est, a déjà été ou sera étudiant avant le début de la période d'études de la bourse.

Les candidats ne peuvent lister un établissement dans un pays où ils ont (ou auront) vécu pendant plus de douze mois au début de leur séjour d'études. Si cela arrive et que l'erreur est découverte au cours de l'examen du dossier, l'étudiant ne sera pas assigné dans cet établissement. Si par contre l'erreur est découverte une fois l'établissement assigné, l'étudiant sera assigné à un autre établissement dans une autre communauté urbaine ou un autre pays.

Exception pourra être faite dans les cas suivants :

- L'étudiant a vécu/étudié dans cette région avant l'âge de 10 ans.
- La langue ou les capacités de l'étudiant limitent les possibilités à un pays accueillant peu d'étudiants. Par exemple, un étudiant parlant le danois souhaitant retourner faire des études au Danemark ou un autre parlant le tagalog souhaitant retourner étudier aux Philippines.

Restrictions concernant la période couverte par la bourse

Il est interdit de commencer à étudier avant le début officiel de la période couverte par la bourse. Dans ce cas, la Fondation révoquera la bourse ou l'étudiant se verra assigné un autre établissement. Par conséquent, une bourse de la Fondation ne peut pas servir à financer une deuxième année d'études dans le cadre d'un cursus de 2 ans. Vous pouvez par contre l'utiliser pour financer la première année. Si vous avez déjà en projet de commencer une première année, il vous faut abandonner ce projet immédiatement ou vous attendre à être assigné dans un autre établissement par la Fondation.

Quitter le district d'accueil pendant la période couverte par la bourse

Les étudiants ne peuvent pas étudier ou voyager en dehors du district d'accueil pour plus de 2 semaines au total pendant la période couverte par la bourse, exception faite des jours fériés officiels accordés par l'université et des vacances universitaires. Les programmes imposant des études, de la recherche ou un stage en dehors du district d'accueil ne seront pas pris en considération ou approuvés. L'assignement dans un établissement ne constitue pas l'acceptation d'un programme d'études exigeant des étudiants d'étudier ou de voyager en dehors du district du Rotary.

Absence pour raisons médicales ou autres après le début de la période d'études

Les études couvertes par la bourse ne peuvent pas être interrompues (sauf interruption estivale). Aucune demande de différé ou de report des études après le début de la période d'études ne sera prise en considération. Les étudiants dont les problèmes de santé ont nécessité l'arrêt des études et le retour dans leur pays pour y suivre des soins ou de la rééducation, ne peuvent pas reprendre les cours dans le pays d'études sans l'autorisation écrite de la Fondation.

La Fondation estime que si une maladie est grave au point d'interrompre les cours ou d'empêcher l'étudiant d'y participer pleinement et de remplir ses devoirs d'ambassadeur, il convient qu'il retrouve la santé nécessaire pour pouvoir supporter les contraintes des études à l'étranger et de l'adaptation à une culture et une langue différentes.

L'autorisation de reprendre les études après une maladie grave est rarement accordée et la bourse est généralement annulée en cas d'absence supérieure à deux semaines (hors vacances). Un étudiant désireux de retourner dans le pays d'études comme boursier de la Fondation doit à nouveau remplir un dossier de candidature et suivre les règles s'y appliquant.

Aptitudes linguistiques

Les étudiants doivent être capables de suivre les cours dans la langue du pays d'accueil. S'il s'avère, après étude du dossier, qu'un étudiant ne possède pas le niveau suffisant pour étudier dans un pays de son choix, il n'y sera pas assigné.

Il arrive qu'un étudiant s'inscrive dans un programme, très souvent les MBA, où les cours sont donnés en anglais. L'étudiant doit tout de même posséder un niveau suffisant dans la langue officielle de son pays d'accueil. Dans ce cas, les étudiants doivent fournir leurs résultats au test Berlitz pour la langue officielle du pays où ils se rendent. Il s'agit de posséder le niveau suffisant pour pouvoir communiquer avec les Rotariens et effectuer les exposés requis.

De manière générale, les étudiants ne sont pas placés dans des établissements dont la langue d'enseignement est autre que la langue officielle du pays, sauf :

- Pour les pays ayant plusieurs langues officielles tels que la Belgique, la Suisse ou les pays scandinaves
- Dans le cas des MBA ou autres programmes enseignés en anglais, mais situés dans des pays non anglophones.

Voir [la liste des langues par pays](#) en annexe.

ÉTABLISSEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Vous avez dû recevoir un formulaire vous permettant d'obtenir l'autorisation de déposer des dossiers d'admission à **d'autres établissements** en cas de non-admission à l'établissement qui vous a été assigné. Il est recommandé de remettre votre liste le plus tôt possible à votre correspondant.

La liste des 5 établissements incluse dans votre dossier devient obsolète une fois que vous êtes avisé de l'établissement assigné. Il est conseillé d'entamer les démarches d'admission dès que vous avez reçu confirmation que votre demande de bourse a été approuvée et que vous avez le nom de l'établissement.

POURQUOI FOURNIR UNE LISTE D'ÉTABLISSEMENTS DE REMPLACEMENT ?

Chaque année, des étudiants ne sont pas admis dans l'établissement de leur choix ou encore ont des problèmes de visa, les conditions de sécurité dans un pays entraînant des changements de dernière minute. Il est par conséquent recommandé d'avoir déjà fait approuver d'autres établissements, le cas échéant. Il faut absolument déposer un dossier d'admission à l'université assignée, faute de quoi votre bourse peut être révoquée.

CONDITIONS D'APPROBATION

Les établissements de remplacement sont choisis avec soin afin de respecter une répartition géographique équilibrée. Il est bien évident que la Fondation ayant déjà assigné le nombre maximum d'étudiants dans les villes les plus demandées, il est inutile de choisir des établissements de remplacement à Londres, New York, Paris, Madrid ou autre ville populaire.

PROCÉDURE À SUIVRE

En fin d'année, lorsque les districts ont déjà le nombre maximum d'étudiants pour leur région, il devient de plus en plus difficile d'accéder aux choix des étudiants en ce qui concerne les établissements de remplacement, d'autant que 2 étudiants d'un même district ne sont jamais envoyés dans le même district d'accueil. Il est donc fortement conseillé de s'y prendre à l'avance et de choisir des établissements de remplacement dans des pays accueillant peu d'étudiants. Vous avez ainsi plus de chance que votre demande soit approuvée et votre séjour hors des sentiers battus n'en sera que plus intéressant.

Attendez-vous à recevoir un e-mail confirmant les établissements de remplacement approuvés accompagné d'une lettre d'engagement de paiement à inclure dans votre dossier d'inscription à ces universités supplémentaires. Il est conseillé de **déposer des dossiers d'admission dans ces établissements dès que vous recevez la liste. N'attendez pas d'être rejeté par l'université assignée.**

Une lettre d'admission dans un établissement de remplacement ne signifie pas que vous y êtes réassigné. Vous demeurez assigné dans l'établissement d'études initial tant que les critères de transfert ne sont pas satisfaits et que vous n'avez pas fait la demande officielle de transfert vers un établissement de remplacement.

DEMANDE DE TRANSFERT

Une fois dans le pays d'accueil pour commencer vos études dans l'établissement assigné, aucune demande de transfert ne sera étudiée ou approuvée.

Pour obtenir un transfert de bourse de l'établissement initial vers un établissement de remplacement approuvé par la Fondation, il faut remplir les deux conditions suivantes :

A. Il vous est impossible d'intégrer l'établissement assigné parce que :

- Vous n'avez pas été admis

ou

- L'université en question n'offre pas les cours qui vous intéressent.

B. Vous êtes admis sans condition à l'un des établissements de remplacement approuvés par la Fondation.

Documents obligatoires et officiels à fournir

A. Copie de la *lettre de rejet*

ou

Si la date limite d'inscription est dépassée ou si l'établissement n'offre plus les cours qui vous intéressent, *veuillez en fournir la preuve*. Il faut savoir qu'une demande de transfert d'établissement pour ces raisons est des plus rares, étant donné que les étudiants sont censés se renseigner à l'avance sur les établissements qui les intéressent.

B. Avant que le transfert soit autorisé, vous devez aussi fournir *une lettre d'admission dans un établissement de remplacement approuvé par la Fondation*.

Une fois en possession de ces **deux** documents, la Fondation étudie votre requête, et le cas échéant prévient les Rotariens de vos districts parrain et d'accueil (l'ancien et le nouveau) du changement d'établissement. Votre nouveau district d'accueil s'occupe de vous trouver un conseiller rotarien.

DÉBUT ET FIN DE SÉJOUR

La période couverte par la bourse commence au premier jour de cours.

Les étudiants effectuent une rentrée universitaire habituelle pour le pays. Dans l'hémisphère Nord, la rentrée est en automne (août, septembre, début octobre) et dans l'hémisphère Sud, les étudiants reprennent les cours en janvier, février ou mars. Les étudiants doivent commencer après le 1^{er} juillet 2011 et avant le 30 juin 2012.

DÉROGATIONS

Il est possible d'obtenir une dérogation de la Fondation afin de ne pas commencer en début d'année universitaire dans les cas suivants :

1. L'étudiant n'a pas été admis à l'automne et postule à nouveau pour débiter au semestre de printemps (hémisphère Nord).
2. Le début de l'année universitaire des universités de l'hémisphère Sud est parfois problématique pour certains étudiants qui demandent dans ce cas de commencer en milieu d'année, c'est-à-dire en juillet.

Bien que prévu, il est fortement déconseillé de commencer en milieu d'année universitaire à cause des difficultés encourues par l'étudiant et des problèmes que cela pose aux Rotariens du district d'accueil.

Problèmes associés à une rentrée non traditionnelle

Dérangement causé aux Rotariens. Il est plus difficile de trouver un conseiller pour un étudiant ne commençant pas ses cours à la rentrée universitaire, la plupart des Rotariens ayant l'habitude d'accueillir les étudiants en début d'année.

Difficulté pour trouver un logement. Il est beaucoup plus difficile de trouver à se loger en milieu d'année.

Impact sur le séjour de l'étudiant. En commençant en milieu d'année, vous vous privez des contacts avec le groupe d'étudiants qui aura commencé des mois plus tôt pour repartir à la fin de l'année universitaire et être remplacé par le groupe suivant. Vous ne faites jamais vraiment partie de l'une ou l'autre promotion.

Requérir un début de séjour non traditionnel

Il est fortement conseillé par conséquent de respecter les directives en la matière. Si pour une raison extraordinaire vous devez obtenir une dérogation afin de commencer plus tard, vous devez expliquer votre situation par écrit. Si votre requête est approuvée, vous recevrez confirmation par e-mail à renvoyer dûment signée. Voir exemplaire en annexe.

REPORT DE LA BOURSE

Votre bourse est valable en 2011-2012. Vous devez fournir une preuve de votre admission avant le 1^{er} avril 2012 et avoir commencé vos cours avant le 30 juin 2012.

Un report de bourse est autorisé uniquement en cas de :

- service militaire obligatoire
- maladie grave de l'étudiant (sur certificat du médecin).

Si vous devez demander un report, contacter immédiatement votre district parrain et votre correspondant à la Fondation. Toute demande de report doit être accompagnée d'une lettre de votre médecin ainsi que d'une lettre ou d'un e-mail de votre district parrain soutenant votre demande. Suite à un report de bourse, l'étudiant est en général envoyé l'année suivante dans l'établissement qui lui a été initialement assigné.

Les études couvertes par la bourse ne peuvent pas être interrompues (sauf interruption estivale). Aucune demande de différé ou de report des études après le début de la période d'études ne sera prise en considération. Les étudiants dont les problèmes de santé ont nécessité l'arrêt des études et le retour dans leur pays pour y suivre des soins ou de la rééducation, ne peuvent pas reprendre les cours dans le pays d'études sans l'autorisation écrite de la Fondation.

La Fondation estime que si une maladie est grave au point d'interrompre les cours ou d'empêcher l'étudiant d'y participer pleinement et de remplir ses devoirs d'ambassadeur, il convient qu'il retrouve la santé nécessaire pour pouvoir supporter les contraintes des études à l'étranger et de l'adaptation à une culture et une langue différentes.

L'autorisation de reprendre les études après une maladie grave est rarement accordée et la bourse est généralement annulée en cas d'absence supérieure à deux semaines (exception faite des jours fériés officiels accordés par l'université et des vacances universitaires). Un étudiant désireux de retourner dans le pays d'études comme boursier de la Fondation doit à nouveau remplir un dossier de candidature et suivre les règles s'y appliquant.

Mon expérience au Sénégal m'a permis d'évoluer au sein d'une culture très éloignée de la mienne. J'ai pu découvrir ce que je suis capable de faire en situations difficiles et j'en suis très satisfaite. Toutes mes réussites futures porteront un peu la marque du Rotary et je lui en serai toujours reconnaissante.

*– Katie Krueger
Boursière américaine au Sénégal*

PROLONGEMENT DU SÉJOUR

Les boursiers peuvent rester à leurs frais à l'étranger pendant trois mois à l'issue de la bourse. Audelà, vous devez obtenir l'autorisation préalable des administrateurs de la Fondation en contactant votre correspondant au moins deux mois avant la fin de vos études. Vous devrez fournir une lettre ou un e-mail du district parrain et du district d'accueil soutenant votre demande.

L'aval de la Fondation n'est cependant pas synonyme de fonds supplémentaires. C'est à vous de prendre en charge les frais associés à tout prolongement de séjour, y compris tout billet d'avion supplémentaire (les billets d'avion ne sont en principe valables que 12 mois). Si votre billet de retour a expiré, vous pouvez tenter d'obtenir son remboursement auprès de votre correspondant, mais cela n'est pas toujours possible. Pour plus d'informations, consulter [la documentation concernant les formalités de voyage](#).

DOMAINES SPÉCIALISÉS

TRAVAUX DE RECHERCHE

Certains étudiants choisissent d'utiliser leur bourse pour effectuer des travaux de recherche à plein temps au lieu de suivre des cours. Ces étudiants doivent en premier lieu être admis à l'université assignée et leur lettre d'admission doit contenir le nom de deux directeurs de travaux, la description des travaux de recherche signée par les directeurs de recherche ainsi que la confirmation que leurs travaux dureront pendant toute une année universitaire normale. Il est impossible d'obtenir un financement supplémentaire pour couvrir une période plus longue.

Les étudiants doivent aussi fournir une lettre du responsable Bourses du district parrain approuvant la décision de l'étudiant, son projet de recherche et la proposition de budget.

Au niveau des droits de scolarité, la situation est différente. Les étudiants chercheurs doivent fournir un projet de recherche, accompagné d'un budget anticipé au moins 2 mois avant leur départ. Il leur faudra justifier et documenter les sommes demandées pour effectuer leurs recherches. Veuillez lire avec soin [les lignes de conduite pour étudiants-chercheurs en annexe](#).

Un étudiant doit déclarer ses intentions. Il est impossible de suivre des cours à plein temps et de faire des recherches.

Les étudiants ne peuvent pas étudier ou voyager en dehors du district d'accueil pour plus de 2 semaines au total pendant la période couverte par la bourse, exception faite des jours fériés officiels accordés par l'université et des vacances universitaires. Les programmes imposant des études, de la recherche ou un stage en dehors du district Rotary d'accueil ne seront pas pris en considération ou approuvés.

Vous devez par conséquent informer votre correspondant à la Fondation de votre intention d'effectuer des recherches à plein temps **au moins 5 mois avant votre date de départ**.

ÉTUDES PROFESSIONNELLES

Les candidats qui désirent étudier dans un établissement non-universitaire (écoles professionnelles, écoles de police, centres hospitaliers universitaires) doivent faire approuver leur plan d'études par leur correspondant à la Fondation au moins 6 mois avant leur départ. Aucune bourse ne sera attribuée pour financer des stages, rétribués ou non.

MÉDECINE ET SOINS DENTAIRES

Si vous êtes médecin, dentiste, étudiant en médecine ou en soins dentaires, vous ne serez admis à exercer que dans un cadre limité à la consultation, l'observation et la recherche où n'intervient qu'un contact minimum ou nul avec les patients. Une bourse de la Fondation ne peut être utilisée pour un internat ou une spécialisation.

MUSIQUE

La plupart des écoles de musique exigent que vous passiez une audition avant d'être admis. Ces auditions ont lieu généralement de mai à octobre. Si vous n'êtes pas admis, vous pouvez demander à être inscrit en tant qu'auditeur libre (sans possibilité d'obtenir un diplôme).

- Si l'audition est obligatoire, contactez votre correspondant.
- Tous les frais associés à des voyages aller-retour pour une audition sont aux frais du boursier.
- Si vous devez vous rendre sur place pour une audition, la Fondation ne prend pas en charge les frais encourus avant la rentrée des classes.
- Le financement ne sera pas débloqué avant confirmation de l'admission.
- Un échec à l'audition n'autorise pas de transfert d'établissement à moins de rejet de candidature en auditeur libre.
- La Fondation ne prend pas en charge les leçons privées.
- De nombreuses écoles de musique ont une limite d'âge. Se renseigner à l'avance.
- La sélection est en principe rigoureuse. Il est conseillé de passer des auditions dans plusieurs écoles afin d'augmenter vos chances. Elles doivent toutes figurer sur votre liste d'établissements supplémentaires approuvés par la Fondation.

*Je n'oublierai jamais
mon année de boursière
de la Fondation en
Équateur.*

*– Kumi Hagiwara
Boursière japonaise en
Équateur*



APTITUDES LINGUISTIQUES ET FORMATION

NIVEAU DE LANGUE

Les étudiants doivent pouvoir communiquer avec leurs hôtes et mener à bien leur mission d'ambassadeur de bonne volonté dans la langue du pays où ils vont étudier. Il faut aussi être en mesure de suivre les cours.

TEST LINGUISTIQUE

Si les cours sont dispensés dans une langue étrangère, le boursier doit passer un test linguistique (TOEFL ou Berlitz) dont il doit obligatoirement communiquer le résultat à son correspondant au moins cinq mois avant le début des cours, sous peine d'annulation ou de report de la bourse. Les frais d'examen sont pris en charge par l'étudiant.

TESTS APPROUVÉS PAR LA FONDATION

Le TOEFL

Les étudiants partant pour un pays anglophone doivent passer le TOEFL (*Test of English as a Foreign Language*) et envoyer les résultats à leur correspondant. La Fondation accepte aussi l'IELTS (*International English Language Testing System*), un test pour les universités du Royaume-Uni, d'Australie et de Nouvelle-Zélande.

Veillez indiquer le code de la Fondation pour le TOEFL (9386) sur le formulaire d'inscription pour que les résultats soient envoyés directement à la Fondation. Les résultats remontant à plus de deux ans ne sont pas acceptés. Les scores doivent être envoyés directement par l'*Educational Testing Service*. Les étudiants concernés trouveront des formulaires d'inscription dans leur pochette d'information.

Il faut s'inscrire au TOEFL environ 6 semaines à l'avance et prévoir 6 semaines avant de recevoir les résultats. Vous êtes priés de prévoir en conséquence. Pour en savoir plus sur le TOEFL, consulter www.ets.org/toefl.

Examen Berlitz

Pour les pays non anglophones, l'examen, conçu pour les besoins du Rotary, se passe par l'intermédiaire de *Berlitz International, Inc.* Cet examen doit obligatoirement avoir lieu de 5 à 9 mois avant le début des cours.

Pour l'Amérique du Nord, l'Amérique du Sud et l'Europe, contacter

Schaumburg Berlitz Language Center
1821 Walden Office Square
Suite 230
Schaumburg, IL 60173
États-Unis
☎ +1 847 397 9422
1 800 444 2981 (numéro gratuit
aux USA uniquement)
Fax +1 847 397 9454
rotaryscholar@berlitz.com

Pour la Corée du Sud, contacter

Directeur, Seoul Kang Nam
Sungwoo Academy Bldg. 2-F
1316-17 Seocho-dong, Seocho-gu
Séoul 137-074 République de Corée
☎ 82 2 3481 5324
Fax 82 2 3481 3921
rotaryscholar@berlitz.com

Pour le Japon, contacter

Berlitz Japan Headquarters
Umeda Language Center
☎ 81 6 6311 5631
Fax 81 6 6311 5633
rotaryscholar@berlitz.com

Une partie de l'examen se passe par e-mail, fax et téléphone. Si cela vous est impossible ou que vous préférez le passer en personne au bureau Berlitz le plus proche, veuillez vous adresser à l'adresse ci-dessus.

N'oubliez jamais d'indiquer que vous êtes un boursier de la Fondation.

La Fondation vous communiquera vos résultats trois ou quatre semaines après les avoir reçus. Si vous ne recevez pas de réponse de la Fondation dans ces délais, veuillez contacter votre correspondant et lui communiquer le nom et l'adresse du centre ainsi que la date de l'examen. Votre correspondant à la Fondation contactera le centre afin de vérifier vos résultats. Le coût du test est à la charge du boursier.

LES RÉSULTATS DU TEST LINGUISTIQUE

Condition obligatoire de pré-départ

Votre correspondant à la Fondation doit recevoir ces résultats 5 mois avant le début des cours, faute de quoi vous risquez un report ou une révocation de votre bourse.

Il existe trois possibilités :

1. Nécessité de suivre un stage de langues obligatoire

Votre score est suffisant mais vous devez effectuer **un stage de langues intensif obligatoire dans le pays d'accueil avant la rentrée universitaire**. Ce stage est couvert par la Fondation et l'étudiant doit fournir preuve de son inscription, faute de quoi la Fondation ne débloque pas les fonds. L'objectif de ces cours est de vous préparer à votre mission d'ambassadeur de bonne volonté et vous permettre d'effectuer des exposés dans la langue de votre pays d'accueil.

Ce stage est obligatoire et aucune dérogation ne sera accordée. Chaque étudiant doit par conséquent être conscient de cette éventualité et prévoir la possibilité d'être obligé de se rendre sur place un mois à l'avance pour suivre ces cours, **faute de quoi la bourse peut être révoquée**.

2. Scores suffisants

Un étudiant ayant obtenu un score suffisant **peut** toutefois **demander** à utiliser une partie des fonds de la bourse pour effectuer un stage linguistique. Vous devez pour cela en aviser vos Rotariens parrains et correspondant à la Fondation et les informer de la date du stage.

Il se peut dans ce cas que les montants disponibles dans d'autres catégories soient réduits, surtout si vous allez étudier dans une université onéreuse ou dans une ville ayant un coût de vie élevé. Dans ce cas, il vous faudra prévoir une autre source de financement. Le montant maximum des bourses d'un an est fixé à 26 000 dollars (ou son équivalent en devise locale) pour 2011-2012. Aucune bourse n'excédera ce montant.

3. Scores insuffisants

Si ses résultats sont insuffisants, l'étudiant peut soit repasser l'examen, soit demander à être transféré dans un pays où la langue d'instruction est sa langue maternelle ou une autre langue qu'il maîtrise.

En principe, un étudiant qui n'obtient pas de résultats suffisants trois fois de suite ou plus est automatiquement transféré dans un pays où la langue d'instruction est sa langue maternelle. Les étudiants soumettant des recommandations avec leur dossier, cette situation se produit rarement. Il est cependant recommandé de se préparer avant de passer cet examen.

Les gens s'intéressent plus à vous qu'à votre pays. Ils veulent savoir comment vous allez et ce que vous appréciez le plus.

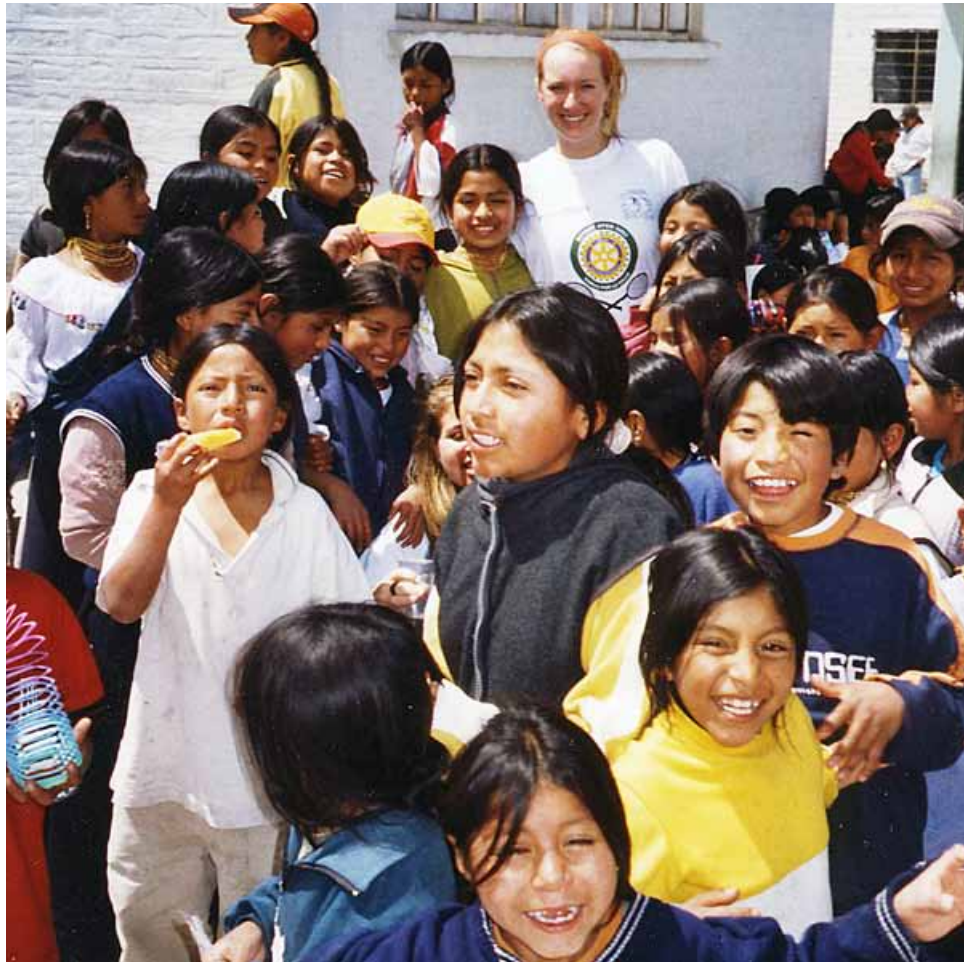
*– Eriko Kanazawa
Boursière japonaise aux
États-Unis*

Autres directives

Les étudiants ayant l'intention de s'inscrire dans un programme donné en anglais dans une université en Europe, Amérique du Sud, Corée du Sud ou Japon doivent passer un test linguistique pour la langue de leur pays d'accueil. Des exceptions peuvent être faites pour les étudiants partant pour l'Égypte, Hong Kong, l'Inde et Singapour. Il est cependant suggéré à ces étudiants de suivre un cours dans la langue ou dialecte du pays d'accueil. Il en est de même pour les pays anglophones africains, les pays scandinaves et les Pays-Bas.

3 PIÈCES ET DOCUMENTS À FOURNIR

AVANT VOTRE DÉPART



Les étudiants doivent participer aux séminaires d'orientation, conférences de district et réunions du Rotary dans le cadre de leur préparation. Ils doivent d'autre part fournir tous les documents requis dans les délais, faute de quoi leur bourse peut être annulée.

La Fondation n'effectuera de paiement et n'accordera d'autorisation de voyage qu'après avoir reçu tous les documents requis, à savoir :

1. Formulaire d'acceptation de la bourse
2. Fiche *Pour mieux vous connaître/Demande d'hébergement*
3. Résultats du test linguistique
4. Admission dans l'établissement d'enseignement désigné
5. **Certificat médical** (voir annexe)
6. **Attestation d'assurance** (voir annexe)
7. **Photocopie du passeport**
8. **Photocopie du visa d'étudiant**
9. **Demande de billet** (voir annexe)
10. Itinéraire de voyage
11. **Informations bancaires pour les virements** (voir annexe).

1. CONTRAT D'ACCEPTATION

Échéance : avant le 1^{er} février 2011

Ce document confirme que vous acceptez officiellement la bourse et ses conditions. Veuillez le remplir et le signer et indiquer la date anticipée du début de vos cours à l'étranger. Nous devons recevoir ce document avant le 1^{er} février 2011 faute de quoi votre bourse peut être révoquée. En conserver une copie pour ses dossiers.



2. FICHE POUR MIEUX VOUS CONNAÎTRE/DEMANDE D'HÉBERGEMENT

Échéance : avant le 1^{er} février 2011

Cette fiche est à remplir dans la langue de votre pays d'accueil. Y joindre une photo récente et renvoyer le tout avec votre formulaire d'acceptation à votre correspondant à la Fondation avant le 1^{er} février 2011. La Fondation se charge de la transmettre à votre district d'accueil. La demande d'hébergement au dos vous permet de demander l'aide du conseiller rotarien sur place. Les étudiants ne logent jamais chez leur conseiller. Ce dernier sera sans doute à même de vous renseigner sur les modalités de location et les formules offertes aux étudiants étrangers. Il faut savoir que le conseiller n'est pas tenu de vous aider. Il est conseillé de se renseigner le plus tôt possible auprès des services universitaires appropriés.

Note concernant les accompagnants. Pour ne pas heurter certaines cultures, les administrateurs ont décidé de ne pas autoriser le concubinage dans le cadre du programme des bourses de la Fondation. En cas d'infraction à cette règle, quel que soit le pays, la bourse sera révoquée.

3. TEST LINGUISTIQUE

À fournir au moins cinq mois avant le départ

Si les cours sont dispensés dans une langue étrangère, l'étudiant doit passer un test linguistique et fournir ses résultats à son correspondant de la Fondation au moins 5 mois avant le début de la rentrée universitaire dans l'établissement assigné, faute de quoi *vous risquez des retards, voire même la révocation de votre bourse.* Pour en savoir plus, consulter la Section 2.

4. INSCRIPTION ET ADMISSION

À fournir au moins deux mois avant votre départ

L'étudiant doit s'inscrire directement auprès de l'université et fournir la preuve écrite de son admission à son correspondant au moins deux mois avant son départ.

5. CERTIFICAT MÉDICAL

À fournir au moins deux mois avant votre départ

Une visite médicale est obligatoire dans les 5 à 2 mois de votre départ. Votre médecin traitant doit remplir le formulaire en annexe. L'original en annexe ou une copie conforme doit parvenir à la Fondation dans les délais requis. Tous les étudiants doivent en fournir un.

6. ATTESTATION D'ASSURANCE

À fournir au moins deux mois avant votre départ

Les étudiants doivent souscrire une assurance couvrant les frais médicaux, d'hospitalisation, de rapatriement pour raison médicale ou de corps en cas de décès. **Seule l'attestation en annexe ou une photocopie sera acceptée. Les attestations ou brochure de la compagnie d'assurance ne sont pas admissibles.**

L'assurance souscrite doit vous couvrir durant la totalité de votre séjour à l'étranger, y compris le jour de départ pour l'étranger et le jour de retour dans votre pays. Il est recommandé de se renseigner sur les frais d'hospitalisation dans le pays d'accueil et, si besoin, de prendre une couverture supplémentaire. Une assurance médicale dans son propre pays est préférable en cas de retour impromptu.

Nous avons inclus dans votre documentation des informations sur *Harbour Group*. Si cette compagnie vous convient, contactez-la directement www.hginsurance.com. Vous réglerez en dollars votre police en même temps que vous soumettrez votre demande. Vérifiez les modes de paiement acceptables auprès de la compagnie d'assurance.

Vous n'êtes pas dans l'obligation de l'utiliser, mais vous êtes tenu de respecter la couverture minimale imposée par la Fondation. En ce qui concerne les assurances universitaires, il vous faut obtenir une couverture à partir de votre départ de votre pays et non pas à partir de la rentrée universitaire.

Dans certaines universités, les étudiants n'ont pas le choix : ils doivent souscrire l'assurance de l'établissement. Dans ce cas, vous devrez obtenir une couverture supplémentaire, le cas échéant.



Assurance nationale

Les assurances nationales ou gouvernementales ne conviennent pas en principe, car elles ne répondent pas à toutes les conditions requises et ne couvrent pas les déplacements hors du pays où vous faites vos études.

Pays soumis à un contrôle des changes

Si vous êtes dans l'impossibilité de régler votre assurance en dollars à cause du contrôle des changes, contactez les responsables rotariens de votre district ou votre correspondant.

Services de santé universitaires

La police d'assurance sert à couvrir les soins d'urgence ou de nature sérieuse. Pour les maux plus bénins tels que le rhume ou la grippe, il vous sera probablement possible d'utiliser les services de santé universitaires. En principe, les droits de scolarité donnent accès à ces services à tarif préférentiel. Il suffit de vous renseigner auprès des services de santé de votre établissement pour plus d'informations.

L'assurance médicale ne couvre pas vos biens personnels. Votre bourse ne vous couvre pas en cas de vol ou de perte.

7. PHOTOCOPIE DU PASSEPORT

À fournir au moins deux mois avant votre départ

Vous devez envoyer une copie de la première page de votre passeport (photo, coordonnées et date d'expiration). Ne pas envoyer l'original. Il est aussi recommandé d'en avoir une photocopie avec soi car cela facilite les démarches en cas de perte ou de vol. Il est toujours possible de se l'envoyer, une fois scannée, à son adresse email.

8. PHOTOCOPIE DU VISA D'ÉTUDIANT

À fournir au moins deux mois avant votre départ

C'est à l'étudiant d'effectuer toutes les démarches afin d'obtenir le visa lui permettant d'étudier dans le pays d'accueil pour toute la durée de la bourse. Il est recommandé de s'y prendre le plus tôt possible, en principe dès que vous avez été admis dans l'université assignée.

S'adresser aux autorités consulaires du pays d'accueil et de l'établissement d'études afin de vérifier le type de visa qu'il vous faut. Vous devez effectuer toutes les démarches pour faire valider votre visa d'étudiant dès votre arrivée. Aucun paiement ne sera effectué sans une copie officielle de votre visa d'étudiant. **Attention : la Fondation ne délivre aucun document facilitant l'obtention de votre visa. Il est par conséquent inutile de vous adresser à votre correspondant qui sera dans l'impossibilité de répondre à vos questions.**

Si aucun visa n'est requis, vous devez en fournir une preuve officielle des autorités compétentes du pays concerné à votre correspondant. Vous devez envoyer à votre correspondant aux services des bourses une photocopie de votre visa. N'envoyez aucun original.

9. PROCÉDURES DE RÉSERVATION

À fournir au moins deux mois avant votre départ

Dans le cas des options 1, 2 et 3, vous devez fournir la demande de billet qui correspond directement au RITS, l'agence de voyages du Rotary, avec copie à votre correspondant. Attention : vous ne devez faire parvenir qu'un seul et unique formulaire.

10. ITINÉRAIRE DE VOYAGE

À fournir au moins deux mois avant votre départ

Après avoir obtenu vos billets d'avion, envoyer une copie de votre itinéraire indiquant les numéro, date et heure d'arrivée de votre vol à votre correspondant à la Fondation et à votre conseiller dans le pays d'accueil.

11. INFORMATIONS BANCAIRES POUR LES VIREMENTS

À fournir au moins deux mois avant votre départ (voir annexe).

4 PROCÉDURES DE RÉSERVATION



FRAIS DE TRANSPORT COUVERTS PAR LA BOURSE

- **Le billet aller-retour** le moins onéreux depuis votre domicile jusqu'à la ville où vous poursuivrez vos études (ou l'aéroport le plus proche) selon le RITS, l'agence de voyages du Rotary.
- OU
- **Le billet aller** le moins onéreux jusqu'à la ville où vous poursuivrez vos études (ou l'aéroport le plus proche) selon le RITS.

Toutes dépenses supplémentaires doivent être couvertes par la bourse ou par des fonds personnels.

Frais non couverts par le billet d'avion fourni par le RITS

- Les frais encourus pour une nuit d'hébergement en cas de transit prolongé sauf si votre itinéraire l'impose. Dans ce cas, vous serez informé par le RITS
- Les déplacements (train, autobus) depuis l'aéroport, s'ils s'avèrent nécessaires pour vous rendre dans la ville où vous poursuivrez vos études
- Suppléments pour excédent de bagages
- Frais de transport depuis ou à destination des aéroports (y compris le taxi)
- Dépenses engagées lors d'escales à titre personnel
- Supplément en cas de changement de réservation
- Frais d'hébergement encourus avant le début de la période couverte par la bourse
- Frais de remplacement du billet en cas de perte ou d'expiration
- Frais de visa de transit, si nécessaire
- Frais des conjoints ou dépendants.

OPTIONS

Prendre connaissance des trois possibilités, en choisir une, remplir le formulaire qui convient (voir en annexe) et l'envoyer soit au RITS à Evanston, soit à l'agence du RITS de votre pays au moins 2 mois avant votre départ, **sans oublier de fournir une copie à votre correspondant à la Fondation Rotary**. Le formulaire doit être dactylographié sous peine d'être refusé par le RITS.

Option 1 – Formulaire RITS

Les étudiants effectuent leurs réservations par l'intermédiaire du RITS

Le RITS fournira le billet d'avion. La Fondation Rotary paiera directement RITS en déduisant les frais du billet du montant de la bourse. Dans le cadre d'un déplacement personnel supplémentaire, des frais (15 USD pour les déplacements à l'intérieur des États-Unis et 35 USD pour les déplacements internationaux) seront facturés par le RITS.

Dans quel cas choisir l'Option 1 ?

- Fonds personnels insuffisants
- Obtenir les billets par l'agence de voyage affiliée au Rotary

Option 2 – Demande de comparaison des tarifs de voyage

L'étudiant souhaite comparer le coût des billets d'avion émis par le RITS et par une autre agence de voyages. Si le coût du billet émis par le RITS est inférieur ou égal au coût des billets trouvés par l'étudiant, que celui-ci a soumis tous les documents pré-départ requis, et que le correspondant à la Fondation Rotary a donné son accord, le RITS effectuera la réservation pour l'étudiant. Le prix du billet sera déduit du montant de la bourse.

Dans le cas où l'autorisation n'a pas été reçue du correspondant, l'étudiant devra payer le billet au RITS avec sa carte bancaire.

Le RITS fournira le billet d'avion. La Fondation Rotary paiera directement RITS en déduisant les frais du billet du montant de la bourse. Dans le cadre d'un déplacement personnel supplémentaire, des frais (15 USD pour les déplacements à l'intérieur des États-Unis et 35 USD pour les déplacements internationaux) seront facturés par le RITS.

Dans quel cas choisir l'option 2 ?

- Confirmation que le billet d'avion est le moins cher
- Fonds personnels suffisants pour acheter les billets d'avion

Option 3 – Déclaration de non utilisation du RITS

L'étudiant choisit de s'occuper lui-même des réservations et de l'achat des billets d'avion en utilisant ses fonds personnels.

Dans quel cas choisir l'option 3 ?

- Allouer la totalité des fonds de bourse à des dépenses autres que de déplacement
- Les billets ont déjà été achetés
- Les billets ont été achetés avec des *frequent flyer miles* ou tout autre source de financement
- L'étudiant ne voyage pas par avion
- L'étudiant a trouvé des prix très intéressants et ne dispose pas d'assez de temps pour pouvoir faire une comparaison.

Une fois l'option choisie, remplir le formulaire spécifique (voir en annexe) et envoyer les formulaires relatifs aux options 1 et 2 directement au RITS, au siège du Rotary International à Evanston (Illinois, États-Unis) à l'agence du RITS de votre pays, **au minimum deux mois** avant la date prévue du départ. Une copie de ce formulaire doit être également envoyée à votre correspondant à la Fondation.

La déclaration de non utilisation du RITS (option 3) doit uniquement être envoyée à votre correspondant à la Fondation.

Les agents du RITS, situé au siège du Rotary à Evanston et dans huit autres pays, sont des employés d'*American Express Travel Associates*.

OPTION 1 — FORMULAIRE RITS (VOIR EN ANNEXE)

Les étudiants effectuent leurs réservations par l'intermédiaire du RITS



Après avoir soumis le formulaire qui indique les dates de voyage et les destinations, et après que l'étudiant ait soumis tous les documents pré-départ à son correspondant à la Fondation, un agent du RITS le contactera avec une proposition d'itinéraire de voyage. Celui-ci devra contacter en retour le RITS si l'itinéraire proposé ne lui convient pas. Dans le cadre d'un déplacement personnel supplémentaire, des frais (15 USD pour les déplacements à l'intérieur des États-Unis et 35 USD pour les déplacements internationaux) seront facturés par le RITS.

L'étudiant devra soumettre tous les documents d'avant départ à son correspondant à la Fondation avant que toute réservation officielle ne puisse être effectuée. Une fois les documents reçus, le correspondant demandera au RITS de procéder à l'achat et à l'envoi des billets d'avion à l'étudiant, ou de lui transmettre par e-mail la référence de son billet électronique figurant sur l'itinéraire de voyage approuvé par le RITS.

Le RITS fournira le billet d'avion. La Fondation Rotary paiera directement le RITS en déduisant les frais du billet du montant de la bourse. L'étudiant n'a rien à déboursier. Attention : comme le coût des billets d'avion est déduit du montant de la bourse, le montant final des fonds envoyés à l'étudiant par la Fondation pour couvrir d'autres dépenses liées aux études sera ajusté en conséquence. Le montant total de la bourse ne sera pas modifié.

Cette option, la plus populaire parmi les étudiants étant donné sa facilité, permet d'effectuer ses réservations sans frais personnels et sans avoir à attendre un remboursement.

Instructions

1. Remplir et retourner le formulaire RITS – option 1.

Le transmettre au RITS ou à l'une des agences (voir liste), **et en envoyer une copie au correspondant à la Fondation.**

2. Transmettre tous les documents pré-départ requis au correspondant à la Fondation avant la date limite.

Une fois que votre correspondant a reçu tous les documents, il autorise le RITS à fournir un itinéraire que vous devez vérifier.

3. Revoir l'itinéraire suggéré par le RITS.

Un agent du RITS vous enverra un itinéraire. Confirmez-le le plus rapidement possible auprès de l'agent et n'oubliez pas de confirmer votre adresse. Votre correspondant autorise ensuite le RITS à émettre votre billet électronique qui vous sera envoyé par e-mail et contenant le numéro de référence listé sur l'itinéraire approuvé par le RITS.

4. Vérifier que votre billet ne contient pas d'erreur. Contacter immédiatement l'agent en cas de questions ou problèmes.

OPTION 2 – ACHAT DU BILLET PAR L'ÉTUDIANT (VOIR EN ANNEXE)

Demande de comparaison du coût total des billets d'avion émis par le RITS et par une autre agence de voyages.

Fournir le formulaire Option 2 dans le cas où :

- L'étudiant a trouvé un billet répondant à ses besoins
- Le prix du billet est attractif
- L'étudiant a les fonds suffisant pour acheter lui-même le billet
- Il souhaite faire une comparaison avec le RITS.

Si l'étudiant trouve un billet aller-retour très économique pour se rendre de sa ville de résidence à sa ville d'études, et que le RITS détermine que le billet est meilleur marché que celui qu'il sera en mesure de trouver, l'étudiant sera alors autorisé à acheter le billet qu'il a trouvé. Il pourra choisir de se rembourser sur les fonds de bourse qu'il recevra.

Si le coût du billet émis par le RITS est inférieur ou égal au coût du billet trouvé par l'étudiant, le RITS procédera à l'achat du billet après avoir reçu l'accord de celui-ci. Si l'étudiant a soumis tous les documents pré-départ requis, et que le correspondant à la Fondation Rotary a donné son accord, le RITS effectuera la réservation pour l'étudiant et déduira le coût du montant de la bourse. Dans le cas où l'autorisation n'a pas été donnée à RITS par le correspondant, l'étudiant devra payer le RITS avec sa carte bancaire. Il pourra alors choisir de se rembourser sur les fonds de bourse qu'il recevra.

IMPORTANT : Si l'étudiant achète son billet après avoir soumis le formulaire Option 2, il doit immédiatement en aviser le RITS et son correspondant à la Fondation.

Instructions

1. Remplir et obtenir de l'agence de voyage **un itinéraire**, indiquant la compagnie aérienne, les numéros de vol, les dates, l'itinéraire détaillé et le prix du billet.
2. Transmettre le formulaire Option 2 et une copie de votre itinéraire au bureau du RITS à Evanston ou à une de ses agences qui, après comparaison, vous informera par e-mail ou par fax si vous êtes autorisé à acheter votre billet.
3. Le RITS vous demandera par e-mail :
 - De procéder à l'achat de votre billet s'il n'a pas trouvé de billet à un prix inférieur ou égal
 - D'approuver l'itinéraire fourni, dans le cas où le RITS a trouvé un billet à un prix inférieur ou égal.
4. Étudier attentivement l'itinéraire proposé et confirmer à un agent du RITS que vous l'acceptez. Confirmer vos adresses postales et électroniques. Les billets seront envoyés à l'étudiant par envoi postal, ou dans le cas de billets électroniques, par e-mail.
 - Dans le cas où l'étudiant a soumis tous les documents pré-départ requis, et que le correspondant à la Fondation Rotary a donné son accord, le RITS effectuera la réservation pour l'étudiant. Le prix du billet sera déduit du montant de la bourse.
 - Dans le cas où l'étudiant n'a pas soumis tous les documents pré-départ requis, et que le correspondant à la Fondation Rotary n'a pas donné son accord pour l'achat du billet, l'étudiant devra payer le RITS pour la réservation avec sa carte bancaire. Il pourra alors choisir de se rembourser sur les fonds de bourse qu'il recevra.
5. Étudier attentivement l'itinéraire reçu
À réception de votre billet et itinéraire par courrier ou e-mail, l'examiner attentivement. Contacter un agent du RITS si vous avez la moindre question sur le voyage.

OPTION 3 – DÉCLARATION DE NON UTILISATION DU RITS (VOIR EN ANNEXE)

L'étudiant ne choisit pas d'utiliser le RITS en tant qu'agence de voyages

Fournir le formulaire Option 3 dans le cas où :

- L'étudiant désire allouer tous les fonds de bourse à des dépenses autres que de déplacement
- Les billets ont déjà été achetés
- Les billets ont été achetés avec des *Frequent flyer miles* ou tout autre source de financement
- L'étudiant ne voyage pas par avion
- L'étudiant a trouvé des prix très intéressants et ne dispose pas d'assez de temps pour pouvoir faire une comparaison.

Instructions

La déclaration de non utilisation du RITS (Option 3) doit uniquement être envoyée à votre correspondant à la Fondation par fax ou par e-mail.

QUAND ENTAMER LES PRÉPARATIFS ?

Il est recommandé de s'y prendre dès que vous avez reçu confirmation de votre admission. En principe, vous recevrez de l'établissement les dates de la rentrée et de la reprise des cours en deuxième semestre, ainsi que des possibilités de logement.

Les étudiants devant suivre des cours de langues obligatoires pour une mise à niveau avant la rentrée doivent entamer les procédures après avoir reçu confirmation de leur admission et avoir effectué les préparatifs pour les cours de langues.

Tous les étudiants doivent commencer à effectuer leurs réservations au minimum deux mois avant leur départ. Pour recevoir votre billet (compter environ une dizaine de jours pour les billets imprimés), il faut fournir tous les documents requis de pré-départ à votre correspondant à la Fondation au minimum deux mois avant la date de votre départ.

CHOISIR SES DATES DE DÉPART ET DE RETOUR

DÉPART

Lire les directives avec soin.

Bourses sans cours de mise à niveau

Il est conseillé d'arriver immédiatement avant la période couverte par la bourse, en principe lorsque vous savez pouvoir avoir accès à votre logement. Il est fortement déconseillé d'arriver plus de 15 jours à l'avance. N'oubliez pas que si vous n'avez pas été en mesure d'obtenir un logement avant votre arrivée, vos frais d'hôtel sont à votre charge.

Bourses avec mise à niveau

Les étudiants doivent prévoir d'arriver lorsque leur logement est disponible, en principe deux jours avant le début des cours. Se renseigner auprès de l'institut de langues.

Déplacements à titre personnel

Dans la plupart des cas, le RITS accepte d'inclure dans votre itinéraire des vacances personnelles. Toutefois, vous devez régler ces dépenses au RITS à l'avance. Il vous faudra fournir les numéros d'une carte de crédit ou bancaire au moment de la réservation.

RETOUR

Tous les étudiants doivent rentrer chez eux dans les 90 jours suivant la conclusion de la bourse sauf autorisation écrite de la Fondation. Contacter le RITS au minimum deux mois avant votre départ pour décider de votre date de retour. Avant d'effectuer vos réservations de retour, vérifiez la législation en matière d'immigration de votre pays d'accueil. Il se peut qu'il vous soit impossible de prolonger votre séjour.

Séjour de plus d'un an

Les billets aller-retour sont en principe valables 12 mois et ne peuvent être prolongés. Si vous n'avez pas l'intention de rentrer chez vous à l'issue de votre bourse ou que vous ayez l'intention de continuer vos études à vos frais, un billet aller-retour n'est peut-être pas recommandé. Dans ce cas, veuillez indiquer sur les formulaires Option 1 ou 2 que vous désirez un aller simple. Il vous faut premièrement recevoir l'autorisation de votre correspondant à la Fondation. Vous êtes donc encouragé à le contacter le plus rapidement possible pour lui présenter votre requête et obtenir l'autorisation d'acheter un aller simple.

Si la demande est approuvée, vous recevrez votre billet aller et devrez acheter le billet retour en utilisant le reliquat de votre bourse ou des fonds personnels. Si vous avez l'intention de prolonger votre séjour au-delà de 90 jours, vous devez remplir le formulaire de prolongement de séjour (voir annexe) et l'envoyer à votre correspondant 2 mois avant la fin de votre période d'études.

Avertissement particulier relatif à l'achat de billet aller simple

De nombreux pays requièrent aux demandeurs de visa de fournir une preuve d'achat de billets aller-retour ou des pièces justifiant l'absence de billet retour. Les boursiers ayant l'intention de se procurer un billet aller simple doivent auparavant consulter les services d'immigration de leur pays d'études afin de prendre connaissance des réglementations en vigueur relatives aux preuves de titre de transport à fournir.

Retour en cours du séjour

Il est déconseillé aux étudiants de rentrer chez eux en cours d'année et il leur est interdit d'utiliser un billet émis par le RITS.

Changement de la date de retour

Il est impossible de prolonger les billets d'avion au-delà de leur période de validité qui est de 12 mois à partir de la date de départ. Attention, la Fondation ne fournira pas d'autre billet de retour.

Si vous désirez changer votre date de retour et que la nouvelle date soit dans les 12 mois, veuillez contacter l'agent du RITS qui s'occupe de votre dossier ou la compagnie aérienne directement. Tout supplément est à vos frais. Il est conseillé d'effectuer ce type de changement au moins trois mois avant la date prévue de votre retour.

Si vous décidez de prolonger votre séjour au-delà des douze mois, il vous faudra acheter un nouvel aller simple pour rentrer chez vous.

CIRCONSTANCES PARTICULIÈRES

Étudiants en musique

Votre bourse d'un an couvre le billet aller-retour entre votre domicile et la ville étrangère où vous allez effectuer vos études ou le stage de mise à niveau en langues. Les allers-retours pour des auditions sont à votre charge. Les fonds de la bourse sont débloqués et les réservations effectuées une fois que vous avez été officiellement admis et que vous avez rempli toutes les conditions pré-départ.

Voyages en voiture, train ou ferry

Remplir le formulaire [Réservations Option 3](#). Nous vous rappelons que le RITS peut être en mesure de vous trouver un billet d'avion à un tarif similaire et vous encourager à opter pour l'avion.

EN CAS DE PROBLÈMES

Retards/avions manqués

En cas de retard affectant la portion internationale de votre billet et de problèmes avec la compagnie aérienne, contacter le RITS. Le numéro en cas d'urgence est donné dans votre itinéraire.

Perte du billet fourni par RITS

Dans la plupart des cas, le RITS émet des billets électroniques. En cas de perte d'un billet papier, la Fondation ne couvre pas l'achat d'un autre billet, mais il est possible d'obtenir un double du billet. Il faut contacter l'agent du RITS et la compagnie aérienne immédiatement. L'étudiant doit assumer les frais associés pour remplacer ou émettre un autre billet.

Si aucune agence du RITS ne se trouve dans votre pays, veuillez vous adresser au bureau du RITS aux USA.

AGENCES DE VOYAGE APPROUVÉES PAR LE RITS

ARGENTINE, CHILI, URUGUAY

Martha Sanchez
Eduardo Sanchez Viajes y Turismo
Florida 833
2 Piso Of. 202 « H »
1005 Buenos Aires
Argentine
☎ 54 11 43 11 6141
Fax 54 11 43 13 8091
martha@sanchezviajes.com.ar
EN DEHORS DES HEURES
D'OUVERTURE DE
L'AGENCE :
☎ 54 11 4613-0067

AUSTRALIE et NOUVELLE-ZÉLANDE

Debbie Fraser
Gilpin Travel
DX CP31045, PO Box 99381
Newmarket, Auckland
Nouvelle-Zélande
☎ 64 09 361 4730
Fax 64 09 361 4731
EN DEHORS DES HEURES
D'OUVERTURE DE
L'AGENCE :
☎ 64 9 361 4730
debbie@gilpin.co.nz

BRÉSIL

Rosely Tamashiro
Flytour American Express Business
Travel
Avenida Jurua, 641
Alphaville
Barueri, SP
Brésil
☎ 55 11 4502 2600
Fax 55 11 4502 2625
rotarybrasil@flytour.com.br

CORÉE DU SUD

Kerry Park
Sejoong Namu Travel Service
19th Fl., Samsung Life Bldg,
150, Taepyeongro 2-Ga
Jung-gu, Séoul 100-716
République de Corée
☎ 82 2 2126 7897
Fax 82 2 753 3114
kerry.park@kr.fcm.travel ou
tagiya@sejoong.com

ÉTATS-UNIS

American Express
Rotary International
1560 Sherman Ave. 12NW
Evanston, IL 60201-3698
États-Unis
☎ 1 847 866 3411
Fax 1 847 866 6297
ritsonline@rotary.org
EN DEHORS DES HEURES
D'OUVERTURE DE
L'AGENCE :
☎ 800-842-0242 (depuis les
États-Unis) ou +1- 313-271-7887
(depuis l'étranger)

INDE

Bejoy Samuel
RI South Asia Office
Thapar House
2nd Floor, Central Wing
124 Janpath
New Delhi, 110 001
Inde
☎ 91 11 43613838
Fax 91 11 42250191/92
ritsindia@rotary.org

PHILIPPINES

Sheela "Lala" Butial
The Baron Travel Corporation
Ground Floor, Cityland 10
(Tower 2)
6817 Ayala Avenue North corner
de la Costa Street
Salcedo Village, Makati City
Philippines
☎ 632 817 4926
Fax 632-819-2993
corporate@barontravel.com.ph

5 FINANCES



DURÉE DE LA BOURSE

Votre bourse couvre une année universitaire, en principe deux semestres ou trois trimestres, soit en moyenne neuf mois d'études à plein temps. Si vous envisagez de rester dans le pays d'accueil plus de 12 mois, voir prolongement du séjour (Section 2).

EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ

Il est entendu que le Rotary, la Fondation, l'établissement assigné, le district, le club ou tout Rotarien ne sont nullement responsables de la poursuite de vos études au-delà de la période couverte par votre bourse. Si vous décidez de poursuivre vos études au-delà de cette période, tous les frais supplémentaires seront à votre charge.

MONTANT DE LA BOURSE

DIRECTIVES S'APPLIQUANT À TOUS LES TYPES DE BOURSES

Nous désirons attirer votre attention sur le fait que le montant de la bourse est fixe. Les bourses sont régies par des règles et directives dont nous vous demandons de prendre connaissance avec soin.

LA BOURSE DOIT ÊTRE UTILISÉE UNIQUEMENT PAR L'ÉTUDIANT

Si l'étudiant est accompagné d'un conjoint/famille, leurs frais sont à sa charge et ils ne seront pas couverts par la bourse accordée par la Fondation.

REVERSEMENT D'UN RELIQUAT ÉVENTUEL

Il est encouragé de retourner à la Fondation tout solde non utilisé à l'issue de la bourse. Ces fonds sont ensuite reversés aux Rotariens qui ont parrainé l'étudiant et financé sa bourse, et sont utilisés pour des programmes humanitaires ou éducatifs de la Fondation. Le cas échéant, veuillez contacter votre correspondant à la Fondation pour obtenir des conseils sur la façon de remplir le **formulaire approprié (voir annexes)** et le faire parvenir à la Fondation.

Si l'étudiant décide d'interrompre la période d'études, il pourra lui être demandé de retourner une portion de la bourse à la Fondation. Le montant à retourner, calculé sur la base d'une année universitaire standard de 9 mois, lui sera communiqué par son correspondant à la Fondation.

INVITATIONS ROTARY – FRAIS DE DÉPLACEMENT

Les Rotary clubs ne sont pas obligés, mais prennent parfois en charge les frais de déplacement (ou une partie) des étudiants invités à une réunion ou sortie. L'étudiant peut aussi utiliser sa bourse pour de telles dépenses.

AUTRES SOURCES DE FINANCEMENT

Obtenir d'autres sources de financement est autorisé, qu'il s'agisse d'autres bourses, subvention de voyage, exemption de frais de scolarité, financement de l'employeur ou de la possibilité d'un poste rémunéré. Il faut savoir cependant qu'un emploi ne doit en aucun cas interférer avec les responsabilités d'ambassadeur de bonne volonté ou les études, et doit être autorisé pour les étudiants étrangers.

Les droits de scolarité de certaines universités étant particulièrement élevés, il se peut que la bourse de la Fondation ne couvre pas la totalité de vos dépenses et nous vous recommandons de chercher à l'avance d'autres sources de financement.

Il est inutile de demander à la Fondation d'augmenter le montant de votre bourse car ce programme est financé par les districts rotariens et des dons à titre privé. La Fondation n'est pas en mesure de financer les étudiants dont les coûts dépassent le montant de la bourse ni ceux qui décident de prolonger leur séjour.

IMPOSITION DE LA BOURSE

C'est à vous de vous renseigner sur la réglementation fiscale en vigueur dans votre pays et celui où vous vous rendez, et de respecter les dates de déclaration d'impôts. Il est impératif de conserver la lettre qui indique le montant de votre bourse envoyée par nos services, car c'est le seul document officiel que vous recevrez de la Fondation.

Nos services ne fournissent aucun renseignement en la matière. Il est fortement recommandé de consulter un conseiller fiscal. Pour obtenir des renseignements sur le traitement fiscal des bourses par le fisc américain (IRS) et télécharger les formulaires, consulter leur site Internet au www.irs.gov/faqs/index.html.

Le volume important des paiements par nos services ne nous permet absolument pas d'effectuer les versements sur deux années, de même qu'il nous est impossible de modifier la date d'un paiement a posteriori. Ainsi, il est impossible de changer à janvier le mois de versement d'un paiement effectué en décembre.

CALCUL DU MONTANT DES BOURSES

Le plafond de la bourse est fixé à 26 000 USD ou son équivalent en devise locale pour 2011-2012. La Fondation ne prend pas en charge les dépenses au-delà de cette somme. Ces dépenses supplémentaires sont à la charge de l'étudiant et il se peut que l'université demande un affidavit prouvant la capacité de l'étudiant à assumer les dépenses non couvertes par la bourse.

Il se peut que le montant de votre bourse soit révisé plus tard en fonction des coûts du voyage. Les étudiants doivent fournir un récépissé du montant versé à l'université en droits de scolarité.

VOYAGE

Se référer à la Section 4. Les billets émis par le RITS seront payés directement à l'agence de voyages du Rotary, la somme étant déduite du montant total de la bourse. Les étudiants ayant effectué leurs propres réservations peuvent se rembourser sur les fonds de bourses qu'ils auront reçus.

COURS DE LANGUES

Se référer à la Section 2. Si nécessaire, une portion de votre bourse devra être utilisée pour prendre en charge des cours de mise à niveau.

DROITS DE SCOLARITÉ

C'est à vous de régler l'université directement.

Les pièces justificatives doivent parvenir à la Fondation avec le premier rapport, deux mois après le début des cours.

Il se peut que d'autres droits et frais soient demandés à l'étudiant par l'université. Certains de ces frais ne sont pas inclus dans la bourse et sont à la charge de l'étudiant.

CAUTION POUR LE LOGEMENT EN CITÉ UNIVERSITAIRE OU LES DROITS DE SCOLARITÉ

La Fondation ne verse aucune caution aux universités. Si de telles cautions sont requises, les étudiants doivent les payer et se rembourser avec le premier versement de la bourse. Les étudiants financés par la Fondation obtiennent parfois une réduction de ces cautions et parfois même n'ont rien à verser au préalable. C'est à vous de vous renseigner et de mentionner que vous êtes financé par la Fondation Rotary.

AUTRES CAUTIONS

Les cautions versées pour un logement ou pour le téléphone, le gaz ou l'électricité sont à la charge de l'étudiant.

ÉTUDIANTS EFFECTUANT DES RECHERCHES

Se référer à la Section 2.

HÉBERGEMENT ET PENSION

Si votre établissement d'études ne fournit pas l'hébergement ou la pension, c'est à l'étudiant de trouver à se loger et de se nourrir dans les limites de son budget. Il lui est toujours possible de trouver d'autres sources de financement.

PAIEMENT DE LA BOURSE

Note : Les fonds sont débloqués uniquement lorsque tous les documents pré-départ ont été soumis.

Le Rotary International et la Fondation Rotary n'ont aucune responsabilité ou obligation envers l'étudiant, si ce n'est de fournir le montant de la bourse. Les étudiants doivent régler leurs dépenses encourues dans le cadre de leur bourse avec les fonds fournis par la Fondation. Comme indiqué précédemment, il est encouragé de retourner tout reliquat à la Fondation.

Premier paiement. Ce versement de 13 000 dollars ou son équivalent en monnaie locale est en principe envoyé au conseiller d'accueil dont les coordonnées vous sont fournies avant votre départ. Ce premier volet est versé juste avant le début de votre année, étant entendu que tous les documents requis ont été fournis. Sauf quelques exceptions, les paiements sont effectués dans la monnaie du pays où se rend l'étudiant.

L'étudiant doit régler lui-même les droits de scolarité directement à l'université, ainsi que les cours de langues pour les étudiants devant suivre des cours de mise à niveau.

Second paiement. Le second et dernier volet est versé directement sur votre compte en banque quatre mois après le début des cours à condition que vous ayez envoyé votre premier rapport aux Rotariens désignés et que votre correspondant à la Fondation ait en sa possession les documents suivants :

- Un premier rapport
- Vos coordonnées actuelles
- **Feuille de confirmation des coûts** (voir en annexe)
- **Liste des exposés** (voir en annexe) incluant 3 réalisés et 3 prévus
- Reçu du paiement des droits de scolarité
- Informations bancaires pour les virements.

Ces documents doivent parvenir à votre correspondant dans les deux premiers mois de votre année universitaire, faute de quoi le second volet de votre bourse sera envoyé à votre conseiller d'accueil en attendant que vous ayez rempli les formalités requises.

ANNEXES



FORMULAIRES

• Bordereau de transmission de fax	45
Pièces et documents à fournir avant de partir	
• Avant de souscrire une police d'assurance	46
• Attestation d'assurance pour boursiers	47
• Certificat médical	48
• Photocopie de la page d'identification de votre passeport	49
• Photocopie de votre visa d'étudiant	49
• Option 1 – Achat du billet par le RITS	50
• Option 2 – Achat du billet par le boursier	52
• Option 3 – Déclaration de non utilisation du RITS	53
Documents – Phase préparatoire	
• Lignes de conduite pour étudiants-chercheurs	54
• Étudiants-chercheurs – Formulaire de demande	56
• Liste des langues par pays	57
• Bourses d'études établissements de remplacement	58
• Déclaration de date autre que la date habituelle de début – Hémisphère Nord	59
• Déclaration de date autre que la date habituelle de début – Hémisphère Sud	60
• Ouvrages de sensibilisation culturelle	61
• Les programmes de la Fondation Rotary	62
• Pour bien préparer votre exposé	63
• Informations bancaires pour les virements électroniques	66
• Informations bancaires pour les virements électroniques – Formulaire	67
Documents à utiliser pendant ses études	
• Premier rapport	68
• Liste des exposés	69
• Confirmation des coûts	70
Documents à utiliser après sa bourse	
• Formulaire de remboursement des fonds non-utilisés	72
• Rapport final	73
• Évaluation du programme	74
• Formulaire de Prolongement de séjour	76
Glossaire	78
Tableau récapitulatif 2011-2012	80

BORDEREAU DE TRANSMISSION DE FAX Page 1 / ___

BOURSE D'ÉTUDES DU ROTARY

(À photocopier)

FROM/DE LA PART DE :

Date _____

Scholar's Name/Nom du boursier _____ Courriel _____

Assigned Study Institution/Établissement désigné _____

Téléphone _____ Fax _____

To Scholarship Coordinator/Au correspondant Fondation _____

Fax +1 847-556-2144

Subject/Objet : Required predeparture or other documents/Documents pré-départ ou autres documents obligatoires

The following required predeparture documents are included with this fax/Les documents suivants sont joints : (Place a check mark on the line for the documents that you are faxing/Cocher chaque document joint)

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Scholarship Acceptance Form/
Formulaire d'acceptation | <input type="checkbox"/> Certificate of Insurance/
Attestation d'assurance |
| <input type="checkbox"/> Biographical Data/Housing Form
Fiche <i>Pour mieux vous connaître/Demande
d'hébergement</i> | <input type="checkbox"/> Medical Certificate/Certificat médical |
| <input type="checkbox"/> Alternate Institution Request Form/
Liste d'établissements de remplacement | <input type="checkbox"/> Copy of passport/Copie du passeport |
| <input type="checkbox"/> Admission Letter/Lettre d'admission | <input type="checkbox"/> Copy of visa/Copie du visa |
| | <input type="checkbox"/> Official document indicating that a visa is not
required/Justification qu'un visa n'est pas
nécessaire |
| | <input type="checkbox"/> Electronic Funds Transfer Bank Information/
Informations bancaires pour les virements
électroniques |

For Approved Academic-Year Research Scholars/Pour étudiants-chercheurs approuvés

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Research Scholar Form/Étudiants-chercheurs –
Formulaire de demande | <input type="checkbox"/> Approval letter from sponsor district for
research study/Lettre du district parrain
approuvant les travaux de recherche |
| <input type="checkbox"/> Admission Letter for Research Scholars/Lettre
d'admission pour étudiants-chercheurs | <input type="checkbox"/> Research Proposal/Sujet de la recherche |
| | <input type="checkbox"/> Budget Proposal with supporting
documents/Proposition de budget |

First Report/Premier rapport

Final Report/Rapport final

Tuition Payment Receipt/
Reçu du paiement des droits de scolarité

Evaluation Form/Évaluation du programme

Confirmation of Costs Form/des coûts

Required Presentations Form/Calendrier
d'exposés

Autre _____

Autre _____

AVANT DE SOUSCRIRE UNE POLICE D'ASSURANCE...

1. L'assurance me couvre-t-elle bien du moment où je quitte mon domicile jusqu'à mon retour dans mon pays ?
2. Suis-je déjà suffisamment couvert(e) par une police d'assurance personnelle, de mon employeur ou par celle de mes parents ?
3. Si une assurance médicale nationale est obligatoire ou offerte dans le pays où je vais étudier, quelles urgences ne sont pas couvertes ? (Par exemple : rapatriement pour soins médicaux d'urgence, transport du corps, blessures ou accidents survenus lors d'un séjour à l'étranger du pays d'études, décès ou invalidité accidentels, etc.)
4. Comment remplir une demande de remboursement à l'étranger ?
5. Quels sont les délais de remboursement ?
6. Dois-je m'attendre à recevoir les remboursements à mon adresse à l'étranger ou chez moi ?
7. De combien est la franchise ?
8. Les médicaments prescrits sur ordonnance à l'étranger sont-ils remboursés totalement ou partiellement ?
9. Les bilans de santé ou visites non urgentes sont-ils pris en charge ?
10. Un suivi par un psychologue ou un psychiatre est-il pris en charge ?
11. En matière d'antécédents médicaux, quelles sont les exclusions ?
12. Comment suis-je assuré(e) en cas d'hospitalisation ?
13. Bien que les plafonds de remboursement pour soins courants soient élevés, quel est le pourcentage par tranche à ma charge ? (Par exemple, il est plus intéressant de payer jusqu'à 80 % des premiers 5 000 USD puis rien pour les demandes de remboursement au-delà de 5 000 USD plutôt que de devoir déboursier 50 % des premiers 100 000 USD de demandes de remboursement).
14. Quel sera mon contact le plus proche ? Qui devrais-je appeler en cas d'urgence ?
15. Les vaccinations obligatoires pour mon séjour à l'étranger sont-elles remboursées ?
16. Dois-je également souscrire à l'assurance offerte aux étudiants par l'établissement où je vais étudier même si la couverture que j'ai obtenue répond déjà aux critères de la Fondation ?
17. Les frais dentaires sont-ils couverts par mon contrat ? Les frais d'optique ? Les accidents de sport ? Les accidents de voiture ou avec d'autres véhicules à moteur ? Quelles sont les garanties et exclusions ?
18. Puis-je obtenir un exemplaire de mon contrat d'assurance dans ma langue maternelle ?
19. Si je tombe malade après mon retour dans mon pays, et que cette maladie est endémique dans le pays où j'ai étudié (originaire ou répandue), mes frais médicaux seront-ils couverts ?

À FOURNIR AU CORRESPONDANT FONDATION

Au moins deux mois avant votre départ.

CERTIFICATE OF INSURANCE COVERAGE FOR ROTARY FOUNDATION AMBASSADORIAL SCHOLARS/ATTESTATION D'ASSURANCE POUR BOURSIERS

Dactylographier ou écrire en lettres d'imprimerie. Veuillez remplir TOUTES les cases. Seul ce document ou sa copie exacte seront acceptés. Aucun document de la compagnie d'assurance ne peut le remplacer.

Je, soussigné(e), certifie avoir obtenu une couverture d'assurance adéquate, correspondant à la couverture minimale requise par la Fondation et répondant aux coûts des frais d'hospitalisation et de soins médicaux dans le(s) pays où j'ai l'intention d'étudier ou de me déplacer dans le cadre du programme des bourses d'études de la Fondation Rotary, et ce pour la durée de mon séjour, à savoir :

CATÉGORIE 1 – 250 000 USD (ou l'équivalent) pour frais médicaux et hospitalisation :

Nom de la compagnie d'assurance : _____
Nom et numéro de téléphone de l'agent à contacter : _____
Numéros de votre police et du groupe : _____

CATÉGORIE 2 – 50 000 USD (ou l'équivalent) pour frais de rapatriement médical :

Nom de la compagnie d'assurance : _____
Nom et numéro de téléphone de l'agent à contacter : _____
Numéros de votre police et du groupe : _____

CATÉGORIE 3 – 10 000 USD (ou l'équivalent) pour le rapatriement du corps en cas de décès :

Nom de la compagnie d'assurance : _____
Nom et numéro de téléphone de l'agent à contacter : _____
Numéros de votre police et du groupe : _____

CATÉGORIE 4 – 10 000 USD (ou l'équivalent) en cas de décès accidentel et perte de membres :

Nom de la compagnie d'assurance : _____
Nom et numéro de téléphone de l'agent à contacter : _____
Numéros de votre police et du groupe : _____

De plus, je certifie que, si mon assurance est déjà en vigueur et/ou a été obtenue sur place, j'ai examiné toutes ses clauses et confirme qu'elle couvre le minimum requis pour les frais d'hospitalisation et soins médicaux ainsi que pour le rapatriement pour urgence médicale ou le transport du corps, et qu'elle est valide dans les pays où je voyagerai et celui où j'étudierai en tant que boursier de la Fondation Rotary.

Les dates de garantie de votre contrat doivent couvrir la totalité de votre séjour, y compris le jour prévu du départ pour l'étranger et le jour de retour dans votre pays. Veuillez indiquer la période de validité de votre contrat :

DU : _____ (jour) _____ (mois) _____ (année) → AU : _____ (jour) _____ (mois) _____ (année)
Nom en toutes lettres _____
Signature _____

À FOURNIR AU CORRESPONDANT FONDATION

Au moins deux mois avant votre départ.

MEDICAL CERTIFICATION FOR ROTARY FOUNDATION AMBASSADORIAL SCHOLARS/CERTIFICAT MÉDICAL POUR BOURSIERS

Écrire en lettres majuscules

Le _____

Je, certifie, avoir examiné en ce jour

NOM/PRÉNOM

que j'ai trouvé en bonne santé physique et psychologiquement apte à participer à un programme d'études à l'étranger.

NOM DU MÉDECIN

ADRESSE

VILLE, PAYS

SIGNATURE

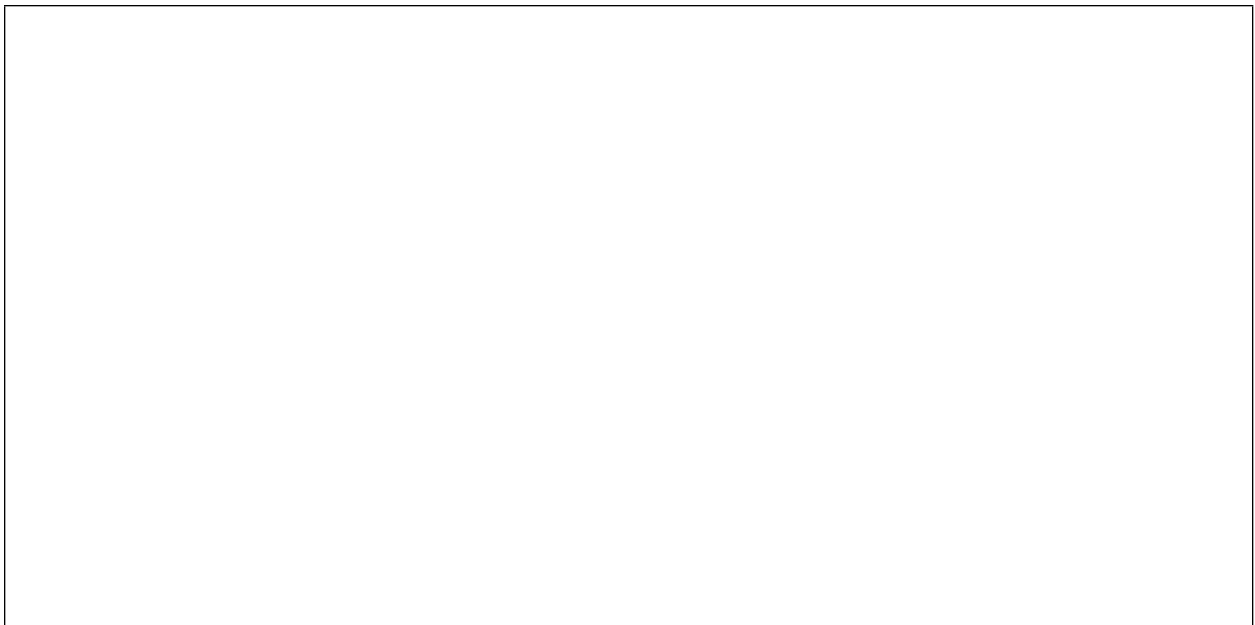
À FOURNIR AU CORRESPONDANT FONDATION

Au moins deux mois avant votre départ.

**PHOTOCOPY OF THE IDENTIFICATION PAGE OF YOUR
PASSPORT/PHOTOCOPIE DE LA PAGE D'IDENTIFICATION DE VOTRE
PASSEPORT**



PHOTOCOPY OF YOUR STUDENT VISA/PHOTOCOPIE DE VOTRE VISA D'ÉTUDIANT
(ou extrait d'un document officiel montrant que vous n'avez pas besoin de visa pour étudier dans votre pays d'accueil.)



OPTION 1 – P. 2

NOM _____ PRÉNOM _____

N.B. : Si vous désirez faire escale au cours de votre voyage, les frais résultants vous incombent et devront être réglés à l'avance. Veuillez joindre une feuille indiquant l'itinéraire détaillé, y compris chaque ville où vous avez l'intention de faire escale, ainsi que la date de départ de chaque ville.

Avertissement particulier relatif à l'achat de billet aller simple

De nombreux pays requièrent aux demandeurs de visa de fournir une preuve d'achat de billets aller-retour ou des pièces justifiant l'absence de billet retour. Les boursiers ayant l'intention de se procurer un aller simple doivent auparavant consulter les services d'immigration de leur pays d'études afin de prendre connaissance des réglementations en vigueur relatives aux preuves de titre de transport à fournir.

III. ADRESSE

Adresse permanente pour la correspondance

Adresse actuelle pour la correspondance (si autre)
valable jusqu'au _____
JOUR/MOIS/ANNÉE

_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____

Numéro de téléphone permanent _____
INDICATIFS/NUMÉRO

N.B. : Si vous changez d'adresse avant de recevoir vos billets d'avion, veuillez prévenir immédiatement le RITS ou l'agence concernée.

IV. BOURSE D'ÉTUDES

Nom de votre correspondant à la Fondation

Coordonnées de votre conseiller Rotarien parrain (nom, adresse, courriel, numéros de téléphone et de fax)

ENVOYER CE FORMULAIRE DIRECTEMENT AU RITS OU À L'AGENCE CONCERNÉE AU MOINS DEUX MOIS AVANT LA DATE DE VOTRE DÉPART, AINSI QU'À VOTRE CORRESPONDANT À LA FONDATION ROTARY.

À TRANSMETTRE AU RITS

Au moins deux mois avant votre départ.

TRAVEL OPTION 3 – WAIVED RITS TICKET FORM / DÉCLARATION DE NON UTILISATION DU RITS

Raison pour laquelle vous avez choisi l'option 3 – Déclaration de non utilisation du RITS :

- Allouer tous les fonds de bourse à des dépenses autres que de déplacement
- Les billets ont déjà été achetés
- Les billets ont été achetés avec des *Frequent flyer miles* ou tout autre source de financement
- Je ne voyage pas par avion
- J'ai trouvé des prix très intéressants et ne dispose pas d'assez de temps pour pouvoir faire une comparaison.

Ne pas envoyer cette déclaration si l'option 1 ou 2 a été choisie.

Je choisis de faire les arrangements nécessaires et de prendre à ma charge les coûts de voyage aller-retour vers et de mon pays d'études. Il est entendu que je peux me rembourser partiellement ou en totalité des frais de billet d'avion sur les fonds de bourse reçus.

Établissement d'études

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT

VILLE/PAYS

NOM

PRÉNOM

SIGNATURE

Le ____ / ____ / ____
JOUR/MOIS/ANNÉE

ENVOYER UNE COPIE DE CE FORMULAIRE REMPLI À VOTRE CORRESPONDANT À LA FONDATION ROTARY PAR FAX OU PAR E-MAIL.

Fax +1 847-556-2144

LIGNES DE CONDUITE POUR ÉTUDIANTS-CHERCHEURS

Certains étudiants choisissent pendant leur année de bourse d'effectuer des recherches supervisées au lieu de suivre des cours. Les étudiants-chercheurs doivent donc être admis dans l'établissement assigné. Leur lettre d'admission doit contenir le nom et signature de deux directeurs de travaux, la description des travaux de recherche ainsi que la confirmation que leurs travaux dureront pendant toute une année universitaire normale.

Les étudiants doivent aussi fournir une lettre du responsable Bourses du district parrain approuvant la décision de l'étudiant, son projet de recherche et la proposition de budget anticipé.

Le financement est exactement le même que pour les autres étudiants qui reçoivent une bourse. Au niveau des droits de scolarité, la situation est différente. Les étudiants-chercheurs doivent fournir au moins 2 mois avant leur départ un projet de recherche, accompagné d'un budget anticipé, du formulaire *Étudiants-chercheurs – Formulaire de demande* et d'une lettre du responsable Bourses du district parrain approuvant la décision de l'étudiant, son projet de recherche et la proposition de budget anticipé. Un étudiant doit informer son correspondant à la Fondation de son intention d'effectuer des recherches à plein temps au moins 5 mois avant votre date de départ.

Se servir d'une bourse d'un an de la Fondation pour poursuivre des recherches demande un travail de préparation important de la part de l'étudiant.

DOCUMENTS À FOURNIR

Les étudiants-chercheurs doivent fournir quatre documents supplémentaires :

1. Projet de recherche
2. Budget
3. Étudiants-chercheurs – Formulaire de demande
4. Lettre du responsable Bourses du district parrain approuvant la décision de l'étudiant, son projet de recherche et la proposition de budget anticipé

Attention, ces quatre documents doivent parvenir obligatoirement à votre correspondant à la Fondation.

1. PROJET DE RECHERCHE – DACTYLOGRAPHIE

Il s'agit de résumer le but de vos recherches, vos objectifs académiques et de recherche, et les méthodes. Il faut inclure un planning et expliquer comment vous avez l'intention de commencer, de développer et de finaliser vos recherches. Ce document doit être approuvé et signé par vos directeurs de recherches.

2. BUDGET ANTICIPE – DACTYLOGRAPHIE

Vous devez fournir un budget détaillé, accompagné d'une confirmation officielle de chaque coût délivrée par l'université. Les dépenses non-confirmées par l'université ne sont pas prises en considération par la Fondation.

Les étudiants-chercheurs ne paient en principe aucuns droits de scolarité, mais sont facturés d'autres frais (de laboratoire ou autre). Dans ce cas, l'étudiant doit lister ce type de dépenses et en fournir une preuve officielle.

Veillez utiliser le format ci-après et transférer le montant total sur le formulaire.

Article/Poste	Coût	Devise	Justification/Utilité pour les recherches

3. ÉTUDIANTS-CHERCHEURS – FORMULAIRE DE DEMANDE

Vos travaux doivent être supervisés par deux directeurs de recherche (un principal et un secondaire) appartenant à l'établissement assigné. Vous devez les lister et leur demander de signer le formulaire. Soumettre votre projet de recherche et votre budget au directeur principal pour qu'il en prenne connaissance et l'approuve, confirmant ainsi que le projet est faisable en une année universitaire et que le budget est raisonnable et justifié.

4. LETTRE DE SOUTIEN DU DISTRICT PARRAIN

Les étudiants doivent aussi fournir une lettre du responsable Bourses du district parrain approuvant la décision de l'étudiant d'utiliser la bourse pour des travaux de recherche, approuvant son projet de recherche et la proposition de budget anticipé. Si le district parrain n'a pas de responsable Bourses, la lettre devra provenir du responsable Fondation ou du gouverneur.

PAIEMENTS

Premier volet. Ce versement de 13 000 dollars ou son équivalent en monnaie locale est en principe envoyé au conseiller d'accueil dont les coordonnées vous sont fournies avant votre départ. Ce premier volet est versé juste avant le début de votre période de recherche, étant entendu que tous les documents requis ont été fournis. Sauf quelques exceptions, les paiements sont effectués dans la monnaie du pays où se rend l'étudiant.

Second volet. Le second et dernier volet est versé directement sur votre compte en banque quatre mois après le début des cours à condition que vous ayez envoyé votre premier rapport aux Rotariens désignés et que votre correspondant à la Fondation ait en sa possession les documents suivants :

- Un premier rapport
- Vos coordonnées actuelles
- **Feuille de confirmation de coûts** (voir en annexe)
- **Liste des exposés** (voir en annexe) incluant 3 réalisés et 3 prévus
- Reçu du paiement des droits de scolarité
- Copie de votre billet d'avion et confirmation du prix si vous avez été autorisé à acheter votre propre billet.

Ces documents doivent parvenir à votre correspondant dans les deux premiers mois de votre année universitaire, faute de quoi le second volet de votre bourse sera envoyé à votre conseiller d'accueil en attendant que vous ayez rempli les formalités requises.

À ENVOYER AU CORRESPONDANT FONDATION

**Au moins deux mois avant votre départ.
(Pour étudiants-chercheurs uniquement).**

ROTARY FOUNDATION RESEARCH SCHOLAR FORM/ ÉTUDIANTS-CHERCHEURS – FORMULAIRE DE DEMANDE

Nom du boursier _____

Correspondant _____

District parrain _____ District d'accueil _____

Établissement à l'étranger _____

Documents à fournir deux mois avant votre départ :

1. Ce formulaire dûment rempli et signé
2. Votre projet de recherche
3. Proposition de budget
4. Lettre du responsable Bourses du district parrain

DATES

En tant qu'étudiant chercheur, vous avez plus de flexibilité quant à la date de début de vos cours, sans oublier toutefois que votre bourse couvre une année universitaire de durée normale (en principe neuf mois) à l'étranger.

Vous avez l'intention de débiter vos cours en _____ et de les finir _____ (mois/année).

DIRECTEURS DE RECHERCHE

Vous devez fournir les noms de deux directeurs de recherche de l'établissement désigné, qui seront chargés de superviser vos travaux pendant toute la durée de votre bourse.

Directeur de recherche principal _____ Signature _____

Deuxième directeur de recherche _____ Signature _____

FINANCEMENT

Sur la base de la proposition de budget jointe, je demande pour la durée de mes travaux de recherche une bourse d'un MONTANT TOTAL (indiquez la monnaie) _____.

Je suis conscient(e) que le budget proposé est sujet à approbation et qu'il est possible que je reçoive moins que la somme demandée.

J'ai pris connaissance de ces lignes de conduite et je m'engage à les respecter.

Signature du boursier _____ Le _____

Réservé au directeur de recherche

Je, soussigné, confirme avoir pris connaissance du sujet de recherche et de la proposition de budget du boursier de la Fondation Rotary dont le nom est indiqué plus haut. Je confirme que le montant demandé correspond au coût des activités de recherche, telle qu'elles m'ont été présentées, que compte entreprendre le boursier dans le cadre de cette bourse. Les fonds demandés sont destinés à financer des articles qui ont un lien direct avec la recherche entreprise, et qui ne sont pas offerts ou mis à la disposition des étudiants de l'établissement d'accueil. Le sujet de recherche proposé, par sa nature et son importance, peut être correctement couvert en neuf mois.

Nom du directeur de recherche principal/Titre _____

Signature _____ Le _____

Nom du deuxième directeur de recherche/Titre _____

Signature _____ Le _____

LISTE DES LANGUES PAR PAYS

Dans certains pays, les Rotariens acceptent d'accueillir des étudiants qui ne parlent pas couramment la langue officielle au moment de la demande de bourses, mais une autre langue largement parlée dans le pays. Ces étudiants devront toutefois développer leur connaissance de la langue officielle. Pour cela, la Fondation Rotary peut financer et leur demander de suivre une formation linguistique d'un mois dans le pays d'accueil avant le début des cours.

ASIE

Pays	Langue officielle	Autre langue
Hong-Kong	Chinois (cantonais)	Anglais
Indonésie	Indonésien	Anglais
Malaisie	Malais	Anglais
Philippines	Tagalog	Anglais
Singapour	Chinois (mandarin)	Anglais

EUROPE

Pays	Langue officielle	Autre langue
Belgique Flandres	Néerlandais	Anglais/Français
Danemark	Danois	Anglais
Estonie	Estonien	Anglais
Finlande	Finnois	Anglais
Hongrie	Hongrois	Anglais
Islande	Islandais	Anglais
Norvège	Norvégien	Anglais
Pays-Bas	Néerlandais	Anglais
Pologne	Polonais	Anglais
Suède	Suédois	Anglais
Tchéquie	Tchèque	Anglais

AFRIQUE

(*) = Pays pour lesquels l'arabe est aussi une langue officielle.

Anglais : Botswana, Égypte*, Éthiopie, Ghana, Kenya, Lesotho, Malawi, Mauritanie, Namibie, Nigeria, Sierra Leone, Afrique du Sud, Swaziland, Tanzanie, Ouganda, Zambie, Zimbabwe

Français : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, République centrafricaine, Tchad, République démocratique du Congo, Gabon, Guinée, Côte d'Ivoire, Madagascar, Mali, Mauritanie*, Maroc*, Niger, République du Congo, La Réunion, Sénégal, Togo, Tunisie*

Portugais : Angola, Mozambique

CANADA

Le Canada a deux langues officielles : le français et l'anglais. Dans les régions en majorité anglophones, il est possible de passer, sur demande, ses examens en français et vice-versa.

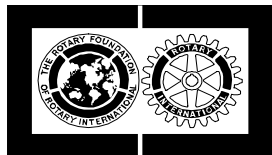
SUISSE

En Suisse, le boursier doit parler la langue de la région de l'établissement où il étudie :

Français : Fribourg, Genève, Lausanne, Neuchâtel

Allemand : Bâle, Berne, Lucerne, St. Galle, Winterthur, Zurich

Italien : Locarno, Lugano



BOURSES D'ETUDES ÉTABLISSEMENTS DE REMPLACEMENT

Ce formulaire vous permet de soumettre une liste d'établissements de remplacement à la Fondation Rotary pour obtenir son approbation si l'établissement qui vous est assigné refuse votre dossier. Veuillez en discuter avec les Rotariens de votre district avant de soumettre ce formulaire à la Fondation, **au plus tôt le 1^{er} janvier 2011.** Sauf si les dates d'inscription l'imposent, n'engagez la procédure d'inscription auprès des établissements de remplacement que lorsque vous aurez reçu une lettre d'approbation de la Fondation Rotary. Si votre proposition n'est pas acceptée, vous devez soumettre une nouvelle liste d'établissements. Veuillez conserver à cet effet un formulaire vierge.

L'acceptation d'un établissement de remplacement ne signifie pas que vous ayez été transféré à une autre université. Les demandes de transfert sont étudiées uniquement si l'établissement d'enseignement désigné a rejeté votre dossier ou si aucun cours n'y est offert dans votre domaine d'études. Pour toute autre raison, une demande exceptionnelle de dérogation (rarement accordée) pour un transfert peut être soumise par écrit à votre coordinateur.

Vous recevrez une pochette d'informations détaillées de la Fondation en février 2011, où vous trouverez les coordonnées de votre coordinateur ou coordinatrice, à qui vous pourrez adresser directement toutes vos questions.

En raison des restrictions géographiques de la Fondation, les demandes d'études dans un établissement de remplacement dans les villes suivantes seront refusées :

<u>États-Unis:</u> Boston, Massachusetts Cambridge, Massachusetts New York, New York	<u>Angleterre:</u> Cambridge Londres Norwich Oxford Reading	<u>Argentine:</u> Buenos Aires	<u>France:</u> Paris	<u>Espagne:</u> Madrid
		<u>Égypte:</u> Le Caire	<u>Afrique du Sur:</u> Le Cap	

Nom du boursier: _____ **Etablissement assigné:** _____ **Date:** _____

District parrain: _____ **District hôte:** _____ **Nom du coordinateur:** _____

Établissement demandé	Lieu (Ville, pays)	Discipline/ Programme	Site Internet	Frais de scolarité & Coût de la vie	Réservé aux services des bourses					
					Host Dist.	Assgd/ Appd Scholars in Dist.	Same Sponsor Dist.?	Coord Code	Allow/ Deny?	Initials & Date
						/	Yes/No		Yes/No	
						/	Yes/No		Yes/No	
						/	Yes/No		Yes/No	
						/	Yes/No		Yes/No	

NORTHERN HEMISPHERE STATEMENT OF NON-TRADITIONAL START/DÉCLARATION DE DATE AUTRE QUE LA DATE HABITUELLE DE DÉBUT – HÉMISPHERE NORD

DATE ANTICIPÉE DE DÉBUT DE COURS (AUTRE QU'UNE RENTRÉE HABITUELLE)

Nom du boursier _____

Si vous ne commencez pas vos études à la date habituelle, veuillez cocher la déclaration qui correspond à votre situation et renvoyer cet imprimé dûment signé au correspondant qui s'occupe de votre dossier de bourse au siège. Nous n'enverrons ni le billet d'avion ni ne verserons les fonds tant que vous ne nous aurez pas fourni cette pièce.

SESSIONS D'ÉTÉ ET D'AUTOMNE

Je commencerai mes études le _____ (mois, année). La durée de ma bourse commencera durant la session d'été _____ (année) et se terminera à la fin de la session _____ (année). Je comprends que la durée de ma bourse et son financement seront moindres car la période d'études est plus courte en cas de sessions d'été et d'automne.

SESSIONS D'HIVER/PRINTEMPS ET D'ÉTÉ

Je commencerai mes études le _____ (mois, année). La durée de ma bourse commencera durant la session d'hiver/printemps _____ (année) et se terminera à la fin de la session d'été _____ (année). Je comprends que la durée de ma bourse et son financement seront moindres car la période d'études est plus courte en cas de sessions d'hiver/printemps et d'été. Le financement de ma bourse finira donc à la fin de la (des) session(s) d'été.

SESSIONS D'HIVER/PRINTEMPS ET D'AUTOMNE (PAS L'ÉTÉ)

Je commencerai mes études le _____ (mois, année). La durée de ma bourse commencera durant la session d'hiver/printemps _____ (année) et se terminera à la fin de la session d'automne _____ (année). Je comprends que je ne recevrai aucuns fonds pour couvrir la période des mois d'été, que je m'engage à couvrir mes frais durant cette période, et que ma bourse ne couvre pas les cours ou dépenses académiques encourues durant l'été.

Il vous revient de contacter immédiatement les Rotariens des districts parrain et d'accueil pour les informer des dates du début de vos études et de votre arrivée.

Signature _____ Le _____

SOUTHERN HEMISPHERE STATEMENT OF NON-TRADITIONAL START/DÉCLARATION DE DATE AUTRE QUE LA DATE HABITUELLE DE DÉBUT – HÉMISPHERE SUD

DATE ANTICIPÉE DE DÉBUT DE COURS (AUTRE QU'UNE RENTRÉE HABITUELLE)

Nom du boursier _____

Si vous ne commencez pas vos études en janvier ou février 2012, date habituelle de début des cours dans l'hémisphère Sud, veuillez cocher la déclaration qui correspond à votre situation et renvoyer cet imprimé dûment signé au correspondant qui s'occupe de votre dossier de bourse au siège. Nous n'enverrons ni le billet d'avion ni ne verserons les fonds tant que vous ne nous aurez pas fourni cette pièce.

DÉBUT AU 2^E SEMESTRE, FIN AU 1^{ER} SEMESTRE DE L'ANNÉE SUIVANTE

- Je commencerai mes études le _____ (mois, année). La durée de ma bourse commencera au moment de mon inscription au 2^e semestre _____ (année) et se terminera à la fin du 1^{er} trimestre _____ (année). Je comprends que je ne recevrai aucuns fonds pour couvrir la période entre les deux trimestres, que je m'engage à couvrir mes frais durant cette période, et que ma bourse ne couvre pas les cours ou dépenses académiques encourues durant cette période.

C'est à vous de contacter immédiatement les Rotariens des districts parrain et d'accueil pour les informer des dates du début de vos études et de votre arrivée.

Signature _____ Le _____

OUVRAGES DE SENSIBILISATION CULTURELLE

En tant que boursier étudiant à l'étranger, il est important d'être bien informé sur les différences culturelles qui vous attendent et tout spécialement sur le mode de vie et les coutumes de votre pays d'accueil afin de faire face au choc culturel dont vous ferez sûrement l'expérience. Du fait de ces différences, les clubs/districts parrains et hôtes peuvent se distinguer par le statut social et l'âge de leurs membres ainsi que par le degré de protocole durant les réunions de club ou de district et la nature des échanges entre membres. Ces distinctions peuvent donc avoir un effet sur le mode d'interaction des Rotariens avec les boursiers en général. Par conséquent, c'est à vous de vous adapter également à ces situations.

Le succès de votre séjour et de votre expérience d'ambassadeur de bonne volonté dépend en grande partie de votre préparation ainsi que de votre faculté d'adaptation. Vous trouverez ci-dessous une liste d'ouvrages et de sites sur les problèmes d'adaptation ainsi que les moyens d'y faire face, que nous vous invitons à consulter. Vous trouverez aussi inclus, le cas échéant, des documents propres à votre pays d'accueil. Dans tous les cas, nous vous encourageons à mener également des recherches personnelles.

Axtell, Roger E. *Do's and Taboos around the World*. New York: John Wiley and Sons, 1993.

Axtell, Roger E. *The Do's and Taboos of Body Language around the World*. New York: John Wiley and Sons, 1991.

David M. Kennedy Center for International Studies. *Citizen Diplomacy: Responding to Questions about America*. Provo, UT: Brigham Young University, 1995.

Hess, Daniel J. *The Whole World Guide to Culture Learning*. Yarmouth, ME: Intercultural Press, 1994.

Judkins, David. *Study Abroad: The Astute Student's Guide*. Charlotte, VT: Williamson Publishing, 1989.

Pang, Guek-Cheng, et al. *Culture Shock! Successful Living Abroad: A Student's Guide*. Portland, OR: Graphic Arts Center Publishing, 1996.

Rabe, Monica. *Culture Shock! Successful Living Abroad: Living and Working Abroad*. Portland, OR: Graphic Arts Center Publishing, 1997.

Storti, Craig. *The Art of Coming Home*. Yarmouth, ME: Intercultural Press, 1997.

Storti, Craig. *The Art of Crossing Cultures*. 2nd ed. Yarmouth, ME: Intercultural Press, 2001.

Summerfield, Ellen. *Survival Kit for Multicultural Living*. Yarmouth, ME: Intercultural Press, 1997.

Trickett, Edison J. *Human Diversity: Perspectives on People in Context*. San Francisco: Jossey-Bass, 1994.

Sur l'Internet

www.lonelyplanet.com (informations générales sur les pays)

www.worldwide.edu (sur les études internationales, le choc culturel, les taux de change, la sécurité, etc.)

www.cdc.gov/travel (informations médicales fournies par le CDC d'Atlanta)

www.embassy.org (liste d'ambassades)

www.cia.gov (informations fournies par la CIA)

www.nafsa.org (informations fournies par une association internationale d'enseignants qui vise à promouvoir les échanges d'étudiants vers et à partir des États-Unis)

www.miusa.org (pour étudiants handicapés)

www.worldtimeserver.com (l'heure dans le monde entier)

money.cnn.com/data/currencies (convertisseur de change)

www.business.att.com/services.jsp (code téléphonique internationaux)

LES PROGRAMMES DE LA FONDATION ROTARY

Ce document propose un bref descriptif des programmes de la Fondation Rotary auxquels vous pourriez vous intéresser durant la période de votre bourse ou à l'issue de votre séjour à l'étranger. Pour en savoir plus, visiter le site du Rotary à www.rotary.org/fr.

Bourses d'études

La Fondation Rotary est le plus important pourvoyeur privé de bourses internationales au monde. Ce programme contribue à l'entente internationale en fournissant des opportunités d'étudier à l'étranger. Aujourd'hui, de nombreux districts choisissent de donner des bourses à des étudiants de pays à faibles revenus pour venir étudier chez eux.

Centres du Rotary

Ce programme reflète la mission de la Fondation qui est de permettre aux Rotariens de promouvoir l'entente mondiale, la bonne volonté et la paix en œuvrant dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la lutte contre la pauvreté. Chaque année, jusqu'à 50 boursiers sont sélectionnés pour suivre un programme de deux ans dans l'un des Centres du Rotary pour études internationales sur la paix et la résolution des conflits débouchant sur un master dans les domaines de la paix, de la résolution des conflits et des relations internationales. Jusqu'à 50 bourses sont également attribuées pour suivre un programme de trois mois débouchant sur un certificat au Centre du Rotary en Thaïlande.

Échanges de groupes d'étude (EGE)

Dans le cadre des EGE, des professionnels non rotariens âgés de 25 à 40 ans, encadrés par un chef d'équipe rotarien, effectuent une visite de 4 à 6 semaines dans un pays étranger pour apprécier ses coutumes et son style de vie, tout en observant la pratique de leur métier et en favorisant l'entente internationale.

Subventions de contrepartie

Une subvention de district simplifiée finance les actions de service et efforts humanitaires des districts. Ces actions peuvent être montées localement ou à l'étranger et peuvent par exemple consister en l'achat de fournitures médicales.

Subventions de district simplifiées

Une subvention de district simplifiée finance les actions de service et efforts humanitaires des districts. Ces actions peuvent être montées localement ou à l'étranger et peuvent par exemple consister en l'achat de fournitures médicales pour des collectivités locales ou à l'étranger.

PolioPlus

Dans des pays où les gouvernements, en collaboration avec l'OMS, l'UNICEF, le CDC, le Rotary et d'autres partenaires ont établi un plan d'action précis, les subventions PolioPlus fournissent vaccins et autre matériel pour des activités de vaccination contre la poliomyélite dans le cadre de la campagne mondiale d'éradication de cette maladie. Le Défi 200 millions de dollars du Rotary est un effort sur trois ans (jusqu'au 30 juin 2012) pour collecter la contrepartie de subventions de la Fondation Bill & Melinda Gates de 355 millions de dollars accordées à la Fondation Rotary. Les fonds de cette subvention sont distribués par la Fondation aux pays les plus touchés par la polio au travers de subventions versées à l'OMS et l'UNICEF visant à soutenir des activités liées à la vaccination de populations à risque.

POUR BIEN PRÉPARER VOTRE EXPOSÉ

VOTRE AUDITOIRE...

- Connaissent-ils le programme de bourses ? Quel est le niveau d'explications nécessaire ?
- Ont-ils des contacts fréquents avec d'autres boursiers ?
- Sont-ils uniquement Rotariens ou des conjoints et invités seront-ils présents ?
- Qu'est-ce qui les intéresse ?
- Peut-être connaît-on mieux que vous ne le pensez votre pays ou même votre région. Tenez-en compte !
- Renseignez-vous : De combien de temps disposerez-vous ? À quel moment de la réunion interviendrez-vous ?
- Quelles sont les coutumes ? (chanson, hommage au Roi ou à la Reine, etc.)
- Pourquoi ne pas préparer un petit album photo de votre vie ou une brève biographie ?
- Quelqu'un d'autre intervient-il lors de la même réunion ?
- Chaque club est différent, tenez-en compte !

SOYEZ VOUS-MÊME

- Votre style, votre perspective et votre personnalité sont uniques. Faites part de vos pensées et expériences.

DIFFÉRENCES CULTURELLES

- L'humour varie d'une culture à l'autre. Pensez-y !
- Tenez compte des différences linguistiques.
- Sachez que les gestes peuvent aussi avoir un sens différent d'une culture à l'autre.
- Faire un cadeau est toujours une bonne idée, mais celui-ci doit être adapté à votre hôte et à sa culture.
- Apportez un fanion de votre Rotary club parrain.
- Un souvenir de votre ville ou pays sera toujours apprécié.

CONSEILS D'UTILISATION DU MATÉRIEL AUDIOVISUEL

- Si vous pensez utiliser du matériel audiovisuel (diapositives, vidéos), prévoyez toujours une solution alternative au cas où l'équipement ne fonctionne pas.
- Testez à l'avance, si possible, micros, projecteurs et autres appareils.

PRÉPAREZ VOS RÉPONSES

- Soyez prêt à répondre à des questions parfois difficiles. Restez informé de ce qui se passe dans vos pays d'origine et d'accueil, cherchez quelles questions pourraient vous être posées et préparez vos réponses à ces questions potentielles.
- Répondez honnêtement mais avec diplomatie. Éviter les sujets de controverse. Si un tel sujet est abordé, essayer de présenter une argumentation non-partisane et de ne pas prendre parti personnellement.

FAITES ÉVOLUER VOTRE EXPOSÉ

- Modifiez votre exposé au fur et à mesure que vous vivez de nouvelles expériences. Votre auditoire aimera savoir en quoi cette expérience a modifié votre manière de voir les choses.

APPRÉCIEZ LE MOMENT

- Les Rotariens ont simplement envie de mieux vous connaître, en écoutant votre présentation mais aussi en discutant avec vous en tête-à-tête. Soyez détendu et appréciez ce moment de convivialité.

PLAN D'EXPOSÉ POSSIBLE

Présentation – Remerciements à la Fondation Rotary

1. Nom, ville et pays d'origine, occupation, études suivies
2. Informations sur votre district parrain
3. Actions importantes pour votre district parrain ?

Informations générales sur la Fondation Rotary et le programme des bourses

1. Citer des faits intéressants sur le programme des bourses, comme le nombre de boursiers actuels. Consulter le site du Rotary (www.rotary.org) pour plus d'informations.
2. Expliquer comment vous avez découvert ce programme et quand et comment vous avez déposé votre demande.

Votre vécu

1. Famille, amis, où vous avez grandi
2. Informations sur votre pays, région, ville ou village
3. En quoi votre pays, région, ville ou village sont-ils/elles uniques ?
4. Expliquer votre décision de faire une demande de bourses
5. Expliquer votre mission personnelle dans le cadre de cette bourse

Vos observations sur votre pays d'accueil

1. Les différences que vous avez remarquées
2. Ce qui vous a le plus surpris

Remercier la Fondation Rotary, y compris

1. Les donateurs à la Fondation (PHF, Bienfaiteurs)
2. La personne qui vous a invité ce soir-là
3. Votre conseiller hôte (qui vous aura probablement accompagné)

Échange de cadeaux et de fanions

POSSIBLES QUESTIONS AUXQUELLES VOUS AUREZ À RÉPONDRE (À PRÉPARER)

1. Quelles sont les différences entre votre établissement d'accueil et les universités de votre pays ?
2. Que pensez-vous de la situation politique dans votre pays ? Quelle est selon vous le rôle de votre pays dans les affaires internationales ?
3. Quelle est votre opinion sur le système de santé, les problèmes environnementaux, le gouvernement, etc. ?
4. En quoi cette expérience va-t-elle changer votre vie et/ou vos plans d'avenir ?
5. Pourquoi les Rotariens ont-ils raison d'investir leur argent dans votre formation ?
6. Comment comptez-vous rester en contact et servir le Rotary une fois votre bourse d'études terminée ?

INFORMATIONS BANCAIRES POUR LES VIREMENTS ÉLECTRONIQUES

La Fondation Rotary effectuera les paiements de votre bourse par chèque ou virement automatique. Le virement automatique vous permet de recevoir directement les fonds sur votre compte en banque ou celui d'une personne désignée pour les recevoir en votre nom. Pour ce faire, vous devez envoyer à la Fondation dûment rempli le formulaire *Informations bancaires pour les virements*. Pour éviter tout problème ou retard, assurez-vous que les informations sont exactes et complètes. Veuillez noter que les banques ne fournissent ces informations qu'au titulaire du compte en banque.

Informations obligatoires pour TOUS les virements :

- Nom du titulaire du compte en banque.
- Nom de la banque et de l'agence où le compte est ouvert.
- Adresse de l'agence.
- Numéro de téléphone de l'agence.
- Numéro du compte en banque. Lorsque vous remplissez le formulaire électroniquement, assurez-vous que les zéros en début de numéro de compte s'affichent bien.
- Code SWIFT. Code spécifique à chaque banque.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES en fonction du pays :

ÉTATS-UNIS

Numéro de routage ABA pour les dépôts directs. Numéro à 9 chiffres pour les virements ACH (Automated Clearing House ou chambre de compensation automatisée). Il s'agit des 9 premiers chiffres apparaissant en bas de vos chèques. **N.B. :** certaines banques utilisent ce numéro à la fois pour les dépôts directs et les virements.

Numéro de routage ABA pour les virements. Numéro à 9 chiffres. **N.B. :** En général, les banques ont un numéro de routage différent pour les dépôts directs et les virements. Toutefois, dans certains cas, ce numéro peut être le même.

Pour les banques domiciliées en dehors des États-Unis, la Fondation exige que soient indiqués sur le formulaire les deux numéros. La Fondation utilise le numéro de routage ABA pour les dépôts directs lorsqu'elle effectue des virements à l'intérieur des États-Unis. Si les deux numéros ABA sont les mêmes, veuillez le signaler sur le formulaire.

CANADA

Sort Code — Numéro à 9 chiffres pour les virements électroniques.

Numéro de l'institution financière — Code à 3 chiffres identifiant chaque institution financière au Canada.

Numéro de transit — Numéro à 5 chiffres identifiant l'agence.

ROYAUME-UNI

Sort Code — Code à 6 chiffres.

Code IBAN — Le Royaume-Uni exige ce numéro de 22 chiffres pour les virements.

TOUS LES PAYS EUROPÉENS

Code IBAN — Les pays européens exigent ce numéro de 15 à 34 chiffres pour les virements.

IMPORTANT : Paiements effectués en dollars américains vers une banque domiciliée en dehors des États-Unis

Les boursiers qui reçoivent leurs paiements en dollars américains sur un compte en banque ouvert dans une banque domiciliée en dehors des États-Unis doivent fournir les informations suivantes sur la banque correspondante américaine : nom, adresse, numéro de téléphone, numéro de routage ABA et code SWIFT. Ils ne doivent pas oublier d'indiquer également toute instruction spécifique de la banque.



INFORMATIONS BANCAIRES POUR LES VIREMENTS ELECTRONIQUES

PARTIE A

Intitulé du compte bancaire

Prière d'indiquer l'intitulé exact

Numéro de compte

PARTIE B Instructions (N.B. : Pour les virements internationaux, remplir également la partie C)

NOM DE LA BANQUE DU BÉNÉFICIAIRE

Adresse complète

(inclure rue, ville, état, pays)

Numéro de téléphone

Numéro ABA (banques américaines uniquement,
pour les dépôts directs)

Numéro ABA (banques américaines uniquement,
pour les virements)

CODE SWIFT (banques non américaines uniquement)

Ou code IBAN* (banques non américaines uniquement)

*préférable pour les virements en Europe.

Instructions particulières

PARTIE C

BANQUE CORRESPONDANTE

Adresse complète

(inclure rue, ville, état, pays)

Numéro ABA

N.B. Si nécessaire, veuillez contacter votre banque pour obtenir ces informations. Toute information inexacte ou incomplète se traduira par des retards.

FIRST REPORT COVER PAGE/PREMIER RAPPORT

A faire parvenir au correspondant Fondation dans les deux mois de l'arrivée dans son pays d'études

Prénom et nom _____

Adresse actuelle _____

Numéros de téléphone et de fax _____

Courriel _____

Nom et coordonnées de votre conseiller académique

Répondre aux questions dans l'espace fourni. Ajouter des pages volantes le cas échéant. En envoyer une copie à votre correspondant à la Fondation, aux gouverneurs et à vos conseillers rotariens. Pensez à rédiger un rapport dans votre langue maternelle et un autre dans celle de votre pays d'accueil, selon son destinataire.

Ce premier rapport doit faire au moins deux pages (espacement et présentation classiques).

1. Fournir des informations concernant vos études, vos résultats et votre adaptation.
2. Comment vous êtes-vous préparé(e) à votre séjour à l'étranger ? Les Rotariens qui vous ont parrainé(e) vous ont-ils aidé(e) ? De quelle manière ? Cette préparation vous a-t-elle été utile ?
3. Décrivez votre participation au Rotary depuis votre arrivée. Quelles sont vos activités en tant qu'ambassadeur de bonne volonté ?
4. Quelles sont vos premières impressions sur le pays et ses habitants ? Qu'avez-vous visité depuis votre arrivée ? Avez-vous été en mesure de faire apprécier votre propre culture ?
5. Joindre si possible des photos de vos activités universitaires ou autres.

Fournir les récépissés de paiement des droits d'inscription, le formulaire *Confirmation des coûts* et la *Liste des exposés*.

REQUIRED PRESENTATIONS FORM/ LISTE DES EXPOSÉS

En tant que boursier du Rotary, vous êtes aussi un ambassadeur de bonne volonté devant effectuer plusieurs exposés auprès d'auditoires rotariens ou non (écoles, associations locales, étudiants, etc.) de votre district d'accueil. Si vous n'avez pas encore réalisé d'exposé, discutez-en avec votre conseiller. Le document en annexe, *Préparer un exposé*, est également là pour vous aider à remplir cette responsabilité. Veuillez indiquer ci-dessous les exposés que vous avez réalisés et ceux qui sont programmés. Veuillez vous référer à la page 9 sur le nombre de discours par semestre.

EXPOSÉ(S) RÉALISÉ(S)

Lieu	Date
1. _____	_____
2. _____	_____
3. _____	_____
4. _____	_____
5. _____	_____
6. _____	_____
7. _____	_____

EXPOSÉ(S) PRÉVU(S)

Lieu	Date
1. _____	_____
2. _____	_____
3. _____	_____
4. _____	_____
5. _____	_____
6. _____	_____
7. _____	_____

Signature du boursier _____ Date _____

Signature du conseiller hôte _____ Date _____

À JOINDRE À VOTRE PREMIER RAPPORT

CONFIRMATION OF COSTS FORM/CONFIRMATION DES COÛTS

Pour nous aider à déterminer les moyens de paiement les plus pratiques, nous vous demandons de nous fournir les informations suivantes. Soyez le plus précis possible.

Nom _____

Établissement _____

Domaine d'études _____

Adresse actuelle _____

Droits de scolarité (préciser par semestre ou année ; en devise locale)

Droits de scolarité facturés par l'établissement _____

Joindre le reçu du paiement.

Autres frais facturés hors droits de scolarité

(ne pas inclure les frais d'assurance) _____

(Pour être remboursés, ces frais doivent figurer sur des récépissés ou factures)

Logement et repas (en devise locale)

Logement universitaire Chez l'habitant

Logement privé Autre (précisez) _____
(non universitaire)

Montant payé par mois pour mon logement (hébergement) _____

Coûts mensuels pour mes repas _____

Montant des dépenses mensuelles pour mes repas _____

Montant des frais mensuels pour le gaz et l'électricité (si non inclus dans le loyer mensuel) _____

suite page suivante

CONFIRMATION OF COSTS FORM/CONFIRMATION DES COÛTS (SUITE)

Pour nous aider à déterminer les moyens de paiement les plus pratiques, nous vous demandons de nous fournir les informations suivantes. Soyez le plus précis possible.

(Cochez la case qui convient)

- J'ai reçu mes fonds de bourse une fois sur place et les ai versés sur un compte ouvert à cet effet.
— Nom de la banque et de la ville où vous avez ouvert un compte _____
— Votre conseiller rotarien vous a-t-il accompagné pour ouvrir votre compte ? Oui Non
— Il vous a fallu attendre combien de jours avant de pouvoir retirer de l'argent après avoir déposé les fonds de votre bourse ? _____ jours.
— Votre banque vous a-t-elle fourni une carte bancaire ? Oui Non
— Quelle est votre fréquence d'utilisation d'un DAB* ? _____
— En moyenne, combien retirez-vous par semaine ? (préciser la devise) _____
- J'ai reçu les fonds chez moi et je les ai déposés sur mon compte en banque.
Cette option est utilisée en principe dans les pays ayant régulièrement des problèmes bancaires.
— Comment retirez-vous de l'argent une fois dans le pays où vous étudiez ?

— Quelle est votre fréquence d'utilisation d'un DAB* ?

— En moyenne, combien retirez-vous par semaine ? (préciser la devise)

* DAB : Distributeur automatique de billets

Mode de paiement utilisé pour les droits de scolarité

Cochez comme il convient

- Liquide
 Chèque
 Carte bancaire
 Carte de crédit
 Traite/Mandat bancaire
 Prélèvement automatique sur mon compte bancaire
 Autre (Précisez) _____

Mode de paiement utilisé pour mes frais de logement

Cochez comme il convient

- Liquide
 Chèque
 Carte bancaire
 Carte de crédit
 Traite/Mandat bancaire
 Prélèvement automatique sur mon compte bancaire
 Autre (Précisez) _____

RETURN OF UNUSED SCHOLARSHIP FUNDS FORM/FORMULAIRE DE REMBOURSEMENT DES FONDS NON-UTILISÉS

Veillez utiliser ce formulaire pour retourner vos fonds non-utilisés à la Fondation Rotary afin qu'ils soient retournés à votre district parrain.

La partie des fonds qui vous ont été versés et que vous n'avez pas utilisée doit être retournée à la Fondation Rotary, qui reversera ensuite ces fonds à votre district parrain pour financer de futures bourses ou d'autres programmes humanitaires de la Fondation.

Libeller votre chèque à l'ordre de *The Rotary Foundation* et l'envoyer à l'adresse suivante :

Scholarships Program
The Rotary Foundation
One Rotary Center
1560 Sherman Avenue
Evanston, IL 60201-3698
États-Unis

Nom du boursier _____

Année de la bourse _____

Établissement _____

Montant retourné _____

FINAL REPORT FORM/RAPPORT FINAL

A faire parvenir au correspondant fondation au cours du dernier mois de votre bourse d'études

Prénom et nom _____

Adresse actuelle _____

Numéros de téléphone et de fax

TÉLÉPHONE _____

FAX _____

Courriel _____

Répondre aux questions dans l'espace fourni. Ajouter des pages volantes le cas échéant. En envoyer une copie à votre correspondant à la Fondation, aux gouverneurs et à vos conseillers rotariens. Pensez à rédiger un rapport dans votre langue maternelle et un autre dans celle de votre pays d'accueil, selon son destinataire.

Ce rapport final doit faire au moins deux pages (espacement et présentation classiques).

1. Décrivez vos études, diplômes ou distinctions reçus et indiquez l'importance de votre séjour à l'étranger pour vos projets d'avenir, qu'ils soient d'ordre professionnel, universitaire ou bénévole.
2. Vos opinions sur le pays étranger ou le vôtre se sont-elles modifiées au cours de votre séjour ? Avez-vous le sentiment d'avoir contribué à la mission de la Fondation de faire progresser l'entente mondiale, la bonne volonté et la paix ? Comment ?
3. Donnez des exemples spécifiques de votre mission d'ambassadeur de bonne volonté. Avez-vous l'impression d'avoir eu un impact sur la vie de quelqu'un ? Y a-t-il eu un événement particulier qui a changé votre vie ?
4. Comment décrivez-vous le Rotary à vos amis, collègues, proches ? Et votre bourse ?
5. Comment la documentation et la formation fournies par la Fondation et les Rotariens ont-elles contribué à votre succès dans le cadre de votre mission d'ambassadeur de bonne volonté ? Avez-vous des suggestions pour améliorer l'orientation ?
6. Quels conseils avez-vous pour les futurs boursiers sur la vie à l'étranger, les différences culturelles, la mission de représentant du Rotary et les relations avec les clubs ?
7. Avez-vous l'intention de maintenir vos contacts avec le Rotary ? Aimeriez-vous devenir Rotarien ou Rotaractien ? Avez-vous l'intention de recommander des candidats aux bourses ou de participer à l'orientation des boursiers ?

Veuillez remplir l'évaluation et l'envoyer à votre correspondant à la Fondation.

SCHOLARSHIP EVALUATION FORM/ÉVALUATION DU PROGRAMME

À fournir avec votre rapport final.

Prénom et nom _____

1. Comment avez-vous entendu parler des bourses de la Fondation ?

- (a) Annuaire
- (b) Ami
- (c) Ancien boursier (préciser son nom)

- (d) Employeur/collègue
- (e) Presse
- (f) Publicité
- (g) Ambassade/CIO
- (h) Université
- (i) Bibliothèque
- (j) Site du Rotary
- (k) Autre (préciser) : _____

2. Pourquoi avez-vous posé votre candidature à une bourse du Rotary ?

3. Avez-vous participé à un séminaire d'orientation organisé par les Rotariens avant votre départ ?

- (a) Oui
- (b) Non

À quel endroit ? _____

Nombre de boursiers présents ? _____

4. Avez-vous participé à un séminaire d'orientation à votre arrivée ?

- (a) Oui
- (b) Non

À quel endroit ? _____

Nombre de boursiers présents ? _____

5. Indiquez le nombre de visites durant l'année,

- (a) de Rotary clubs : _____
- (b) de tout autre groupe ou association où vous vous êtes rendu(e) en tant que boursier de la Fondation : _____

6. J'ai l'intention de rentrer chez moi et d'être en mesure de prendre contact avec le district parrain (cocher la réponse qui vous concerne)

- (a) Immédiatement ou dans les trois mois
- (b) Dans un an (avec autorisation des administrateurs)
- (c) Dans plus d'un an. Veuillez préciser : _____

7. Comment allez-vous garder le contact avec le Rotary (cocher toutes les réponses qui vous concernent) ?

- (a) En effectuant des exposés
- (b) En participant à des collectes de fonds et des actions
- (c) En assistant à des réunions de club et en devenant membre d'un club
- (d) En devenant membre d'une association d'anciens boursiers
- (e) En participant à l'orientation des boursiers
- (f) En versant des fonds à la Fondation
- (g) Autre (préciser) : _____

Instructions : Évaluez les domaines suivants en utilisant un barème de 1 à 5, 1 étant le plus bas et 0 pour Sans opinion/Ne me concerne pas.

8. Les conseils et la coopération que vous avez reçus de
- _____ (a) votre conseiller d'accueil
 - _____ (b) votre conseiller parrain
 - _____ (c) votre Rotary club sur place
 - _____ (d) d'autres Rotary clubs du pays d'accueil
 - _____ (e) votre Rotary club et district parrain
 - _____ (f) votre correspondant à la Fondation
9. Montant de la bourse dans les catégories suivantes :
- _____ (a) hébergement/pension
 - _____ (b) droits de scolarité
 - _____ (c) autres (veuillez spécifier)
- _____
10. Connaissance de la langue de votre établissement d'études et/ou de votre pays d'accueil, s'il ne s'agit pas de votre langue maternelle :
- _____ (a) au cours du premier mois
 - _____ (b) lors des 3 derniers mois
11. _____ Votre mission d'ambassadeur de bonne volonté du Rotary.
12. _____ Influence de votre séjour en tant que boursier de la Fondation sur vos opinions concernant les affaires internationales.
13. La qualité du programme universitaire ou professionnel :
- _____ (a) comparée à ce que vous en attendiez
 - _____ (b) dans le cadre de vos études en général
 - _____ (c) par rapport aux cours que vous avez suivis jusqu'à présent

14. J'étais logé(e) :

- en cité universitaire
- hors campus
- chez l'habitant
- autre (préciser) _____

Mon logement s'est avéré :

- _____ (a) propice aux études
- _____ (b) propice à faire des connaissances
- _____ (c) conforme à mes attentes

15. _____ Votre opinion du programme des bourses de la Fondation Rotary.

N'hésitez pas à ajouter vos commentaires sur une feuille volante.

POSTPONEMENT OF RETURN HOME FORM/ FORMULAIRE DE PROLONGEMENT DE SÉJOUR

Nom du boursier _____

Bien que préférant que vous rentriez à votre domicile immédiatement après la fin de votre bourse, la Fondation Rotary peut vous autoriser à différer votre retour sur réception du présent document dûment rempli et signé et de votre billet d'avion retour. Ces documents devront parvenir à votre correspondant à la Fondation au minimum deux mois avant la fin de votre bourse. En signant ce document, vous déclarez accepter et comprendre les conditions suivantes :

Je déclare :

1. Avoir informé par écrit le gouverneur de mon district parrain de mon intention de rester dans le pays d'accueil au-delà de la période initiale prévue par ma bourse et avoir obtenu son accord ;
2. Avoir informé par écrit le gouverneur de mon district d'accueil de mon intention de rester au-delà de la période initiale prévue par ma bourse et avoir obtenu son accord ;
3. Avoir les fonds nécessaires, venant de sources autres que le Rotary International ou la Fondation Rotary, pour financer tous les frais de mon séjour, de la fin de ma bourse à mon retour dans mon pays ;
4. M'engager à remplir toutes mes obligations de boursier à mon retour ;
5. Dégager le Rotary International comme la Fondation Rotary de toute obligation pour la période allant de la fin de ma bourse à mon retour dans mon pays ;
6. Avoir lu et compris le document joint relatif à la négociation d'un éventuel crédit pour le billet retour non-utilisé et je reconnais être seul responsable de la réservation et du paiement de mon nouveau billet retour.

Signature _____ Le _____

Date de retour envisagée _____

INFORMATIONS IMPORTANTES SUR LES BILLETS D'AVION

OPTION 1 : l'agence de voyages du Rotary International (RITS)

Uniquement si vous avez obtenu un billet aller-retour par l'intermédiaire du RITS.

1. Vous devez envoyer à la Fondation Rotary la portion non-utilisée de votre billet d'avion afin de permettre au RITS, une fois que le prolongement de séjour a été accepté par la Fondation, de négocier un éventuel crédit. Toutefois, le RITS cherchant toujours à obtenir le meilleur prix, la plupart des billets qu'il achète ne sont pas remboursables.
2. Vous êtes responsable de la réservation et du paiement sur vos fonds personnels d'un autre billet retour, le crédit pour votre billet retour non utilisé pouvant ne jamais être obtenu ou n'être versé qu'après plusieurs mois.
3. Si un crédit est obtenu, la Fondation vous informera par écrit de son montant. Après avoir utilisé le billet que vous avez acheté pour rentrer chez vous, envoyez à la Fondation le talon du billet et une copie de la lettre de la Fondation vous informant du montant du crédit, afin de vous faire rembourser, dans la limite du crédit disponible, votre billet retour. **Note :** Les billets non-utilisés renvoyés à la Fondation pour obtention d'un crédit ne vous seront pas retournés et ne pourront plus être utilisés.

4. Si aucune confirmation de la Fondation ne vous est parvenue deux mois après avoir retourné votre billet pour obtention d'un crédit, contactez le RITS pour savoir où en est votre demande.
5. Si vous aviez autorisé le RITS à n'acheter qu'un billet-aller, le montant du billet-retour vous a été versé avec l'un des paiements de votre bourse. Vous êtes donc seul responsable de l'organisation et du financement de votre retour.

OPTION 2 : Achat du billet par le boursier

Uniquement si vous avez acheté votre propre billet d'avion.

1. **NE SOUMETTRE AUCUN BILLET AU RITS OU À VOTRE CORRESPONDANT.**
2. Si la Fondation vous autorise à différer votre retour, vous êtes seul responsable de l'organisation et du financement de votre retour et n'êtes pas éligible pour recevoir des fonds supplémentaires de la Fondation pour cela.
3. Renseignez-vous auprès de la compagnie aérienne émettrice de votre billet pour connaître les possibilités de crédit ou de prolongement de votre billet-retour.

GLOSSAIRE

Attestation d'assurance (en annexe) : Document à fournir obligatoirement à votre coordinateur bourse au moins deux mois avant la date programmée de votre départ. Ce formulaire traite des détails relatifs à votre assurance pendant toute la durée de votre bourse.

Certificat médical (en annexe) : Document à fournir obligatoirement à votre correspondant à la Fondation au moins deux mois avant la date programmée de votre départ pour le pays d'accueil. Ce formulaire doit être signé par un docteur et indiquer que vous êtes en bonne santé et psychologiquement apte à participer à un programme d'études à l'étranger.

Confirmation des coûts (en annexe) : Formulaire à envoyer à votre correspondant à la Fondation en même temps que votre premier rapport et votre liste des exposés pour l'informer du coût réel de votre hébergement et de vos repas.

Conseiller parrain : Avant votre départ comme à votre retour, ce Rotarien est votre principal contact dans votre pays.

Conseiller rotarien d'accueil : Votre principal contact dans votre pays d'accueil pour toute la durée de vos études, le conseiller rotarien reçoit en général le premier versement de votre bourse. Prenez un rendez-vous avec lui pour le rencontrer et obtenir ce premier versement. Il peut aussi vous aider pour vos exposés et autres obligations rotariennes.

Contrat d'acceptation : Fait partie du Kit du boursier. Ce formulaire, qui doit obligatoirement être signé et retourné au correspondant à la Fondation avant le 1^{er} avril 2011, présente les modalités de votre type de bourse.

Correspondant à la Fondation : Tout boursier est suivi par un membre du personnel de la Fondation Rotary. Le correspondant est votre principal contact à la Fondation pour toute question administrative ou le calcul du montant de votre bourse.

District : Nom donné au territoire administratif regroupant les clubs d'une même région. On compte 534 districts dans le monde.

Documents pré-départ : Documents à envoyer obligatoirement à votre correspondant à la Fondation au moins deux mois avant votre départ (Voir liste sous annexes).

Durée de la bourse : Moment compris entre le début et la fin de vos études dans le pays d'accueil, en fonction du type de bourse qui vous est octroyé. À noter : formation linguistique, cours préparatoires, orientation, arrivée en avance n'en font pas partie.

Durée des études : Calculée à partir du début des cours de l'établissement d'accueil. Une année universitaire dure généralement neuf mois.

Établissement de remplacement : Institution dans laquelle la Fondation vous autorise à déposer une demande d'admission, au cas où votre inscription dans l'établissement qui vous a été assigné vous soit refusée ou pour toute autre circonstance vous empêchant de vous rendre dans cet établissement.

Établissement d'enseignement désigné : Université ou toute autre institution à laquelle les administrateurs de la Fondation Rotary ont assigné votre bourse. Ce choix est effectué en fonction des préférences indiquées dans votre dossier de demande de bourse.

Formation linguistique supplémentaire :

Formation linguistique d'un mois, organisée dans le pays d'accueil avant le début de l'année d'études, afin de mettre à niveau les étudiants qui en ont besoin.

Gouverneur de district : Rotarien expérimenté élu par les autres Rotariens pour diriger leur district pendant un an. Le gouverneur s'assure que les clubs atteignent leurs objectifs et participent aux programmes et activités du Rotary International et de la Fondation.

Kit du boursier : E-mail contenant documents et matériels importants concernant votre bourse, dont un lien vers le *Livret du boursier* [133-FR] sur le site du Rotary, envoyé en février 2011, soit au moins huit mois avant le début de votre bourse.

Letter of Assignment : Nom donné en anglais à la lettre informant les étudiants de l'attribution de leur bourse et de l'établissement d'enseignement assigné.

Lettre de garantie financière : Indique le montant que vous pouvez espérer recevoir. Les établissements d'enseignement et les services des visas demandent régulièrement ce document pour justifier que vous avez les fonds nécessaires pour couvrir la durée des études envisagées.

Premier rapport (en annexe) : Document à retourner obligatoirement au correspondant à la Fondation deux mois après le début de vos études pour recevoir le second versement.

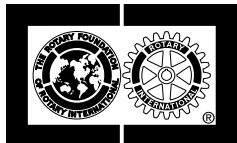
Rapport final (en annexe) : Document à retourner obligatoirement au cours du dernier mois de votre bourse à votre correspondant à la Fondation, vos conseillers rotariens et aux gouverneurs des districts d'accueil et parrain.

Responsable Bourses de district : Ce Rotarien de votre district d'accueil se charge de nommer les conseillers hôtes. Si vous ne pouvez joindre votre conseiller hôte, le responsable Bourses devient votre principal contact dans votre district d'accueil. Son nom est indiqué sur la lettre d'accompagnement du Kit du boursier.

Villes très demandées : Certains districts reçoivent régulièrement plus de demandes qu'ils ne peuvent accueillir d'étudiants. Ce sont les districts où se trouvent des villes comme Londres, Paris, Madrid et New York.

TABLEAU RÉCAPITULATIF 2011-2012

Durée	Une année d'études (Neuf mois généralement)
Documents à fournir avant le départ	<ul style="list-style-type: none"> • Contrat d'acceptation • Données biographiques & formulaire de logement • Lettre d'admission • Notes d'examen de langues • Attestation d'assurance • Certificat médical • Passeport/Visa • Informations bancaires pour les virements électroniques
Test de langues requis ?	Oui (si votre langue natale n'est pas parlée dans le pays d'accueil)
Montant de la bourse	<ul style="list-style-type: none"> • Montant fixe de 26 000 USD pour une année • Possibilité d'obtenir un billet aller-retour par l'intermédiaire du RITS payé avec la bourse.
Versements	Deux paiements de 13 000 USD. En général, le premier paiement est envoyé au conseiller d'accueil. Le second paiement est versé sur le compte en banque du boursier, une fois les conditions préalables satisfaites.
Rapports	Deux. Le premier, deux mois après le début des études. Le rapport final, un mois avant le terme de la bourse.
Divers	En fonction des résultats du test de langues, l'étudiant pourra avoir à suivre un stage linguistique d'un mois dans le pays d'études juste avant le début des cours.



Educational Programs
The Rotary Foundation
of Rotary International
One Rotary Center
1560 Sherman Avenue
Evanston, IL 60201-3698 États-Unis
☎ +1 847-866-3000
☎ +1 847-556-2144
www.rotary.org/fr